

en bref

Balle meurtrière

C'est une balle de revolver de fort calibre qui aurait tué l'avocat Serge McNicoll.

En page A 5

Internationale socialiste

Différents représentants de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud ont plaidé leur cause ces derniers jours devant les autres délégués au cours du congrès de l'Internationale socialiste tenu à Vancouver.

En page A 10

Taux d'intérêt

La Banque du Canada a décidé hier de hausser son taux d'intérêt de 10.25 à 10.75 pour cent.

En page B 7



Référendum sur le nucléaire

Les citoyens autrichiens se sont prononcés hier contre l'entrée en service de la première centrale nucléaire en Autriche. Le chancelier Bruno Kreisky n'a pas caché que ce non s'avère un revers pour son parti et pour lui-même.

En page B 9

Un cinéma porno déjoué

BUFFALO, New York (AP) — Les exploitants du cinéma Capri, de Buffalo, avaient placé toute leur confiance dans leur système d'alarme, mais ils n'étaient pas préparés à la visite d'un juge "incognito".

Selon la police, le directeur du cinéma avait tapissé les murs de la guérite où sont vendus les billets des photos des 12 juges de la ville de Buffalo.

En vertu d'une loi récente, un juge doit assister à la projection d'un film soupçonné d'avoir un caractère obscène, et y trouver une raison valable de poursuivre avant d'autoriser la police à intervenir.

"Si les exploitants du cinéma voient un juge ou un policier acheter un billet, ils appuient sur un bouton relié à la cabine de projection et le projectionniste remplace aussitôt le film "hard" par un autre plus anodin", explique le policier.

Mais le système d'alarme a fait défaut lorsque le juge Michael McCarthy, portant une grande barbe, des blue jeans et des sandales de sport, pénétra incognito dans le cinéma.

Le juge trouva au film une raison valable de poursuivre et il a obtenu sa saisie.

sommaire

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	A 6
— Bridge	A 6
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 7
— Horoscope	A 6
— Mots croisés	A 6
— Mot mystère	A 6
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Entente de principe chez Provigain

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Une entente de principe est intervenue en fin de semaine entre les représentants patronaux et syndicaux des 425 employés des 16 magasins d'alimentation Provigain au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, en lock-out depuis le 12 octobre. Le retour au travail pourrait possiblement se faire demain mais cette certitude ne sera établie qu'aujourd'hui après la tenue d'assemblées générales auprès des syndiqués.

C'est grâce à l'intervention du conciliateur du ministère québécois du Travail, M. Roland Martel

que les négociateurs se sont arrivés à une entente de principe celui-ci proposant des solutions de règlement qui ont semblé satisfaire les deux parties. Il a cependant été impossible de rejoindre un représentant patronal pour obtenir ses commentaires.

Entente

L'entente de principe est basée sur quatre points spécifiques, indiquait le conseiller technique de

la Fédération du commerce de la CSN, M. Julien Perron.

Les augmentations salariales consenties par l'employeur varient entre \$50 et \$135 par semaine, échelonnées sur deux ans, ce qui portera le salaire moyen à l'expiration du contrat à \$295 par semaine et à \$270 à la signature. Par ailleurs la rétroactivité pleine et entière a été accordée à compter du 1er juillet, plutôt qu'au 1er septembre comme le proposait l'employeur au début des négociations.

Les travailleurs de la Côte-Nord

recevront une prime d'éloignement de \$15 par semaine.

Coopératives paroissiales

Un autre déblocage est survenu dans la nuit de vendredi à samedi au plan syndical, ce qui permettra aux 88 travailleurs CSN des huit coopératives paroissiales du Saguenay-Lac-Saint-Jean de retourner au travail.

En grève depuis le 15 septembre, les syndiqués protestaient

principalement contre un écart salarial de \$10 par semaine, l'employeur n'offrant qu'une augmentation de \$45 pour un contrat de deux ans.

L'entente intervenue accorde des augmentations salariales hebdomadaires de \$63 échelonnées sur un contrat de travail de 18 mois.

Des améliorations ont également été apportées au chapitre des heures de travail, des vacances, congés maladies et bénéfices marginaux.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 30

Lundi 6 novembre 1978

20 pages 25 cents

Projet d'eau

Pour une troisième fois Chambord a dit: NON



VOTE — Les voteurs étaient nombreux, hier, à Chambord. Et pour le maire, le résultat ne peut être plus clair. Les contribuables ne désirent pas de projets trop dispendieux.

par Jacques Girard

CHAMBORD — Les trois candidats qui se présentaient comme conseillers sous la bannière "Chambord continue à progresser", ont tous les trois été défaits au cours du scrutin d'hier.

Au siège numéro six, M. Jean-René Thibault l'a emporté sur Mme Gabrielle Laganère avec une majorité de 68 voix, le vainqueur se méritant 456 voix contre 388 pour la candidate perdante.

Au siège numéro 4, M. Rosaire Simard a ravi le poste à M. Benoit Délaunier ayant obtenu 463 votes contre 370 pour son adversaire, majorité de 93 voix.

Au siège numéro 3, c'est M. François Potvin, qui a eu le dessus avec 451 voix, tandis que M. Jean-Eudes Harvey a obtenu 387 voix, majorité 64.

Sur une possibilité de 1.626 personnes habilitées à voter, 850 environ se sont présentées aux urnes pour un pourcentage de 50 pour cent approximativement. De ce nombre, il faut dénombrer plus de 450 propriétaires de chalets.

Interrogé sur le résultat des élections, le maire Roland Ménard considère qu'elle est une preuve que la population de Chambord ne désire pas "le projet d'eau". Dans son esprit la population a déjà dit non deux fois en référendum, elle a de nouveau dit non, hier, en battant l'équipe du progrès qui regroupait, selon le premier magistrat, les mêmes tenants du comité

Bonne eau converti en comité de citoyens.

Mauvaise administration

Le chat est sorti du sac, hier soir, après le dévoilement du scrutin, alors que le maire Ménard a qualifié de "pas saine", l'administration dont faisait partie les cinq conseillers démissionnaires. "Ils n'ont rien fait." Elle aurait dû s'attarder à faire des trottoirs au lieu d'acheter des terrains, a-t-il expliqué.

Il a ajouté qu'il incombe maintenant au nouveau conseil à payer leur dette contractée pour l'établissement du dit projet sans trop préciser ce qu'il allait faire.

Se disant pour l'eau, il a répété qu'il était d'accord pour un plan plus économique sans insister. Concernant les propos émis sur l'administration, il est bon de noter que c'est la première fois que le maire Ménard livre de cette façon sa pensée.

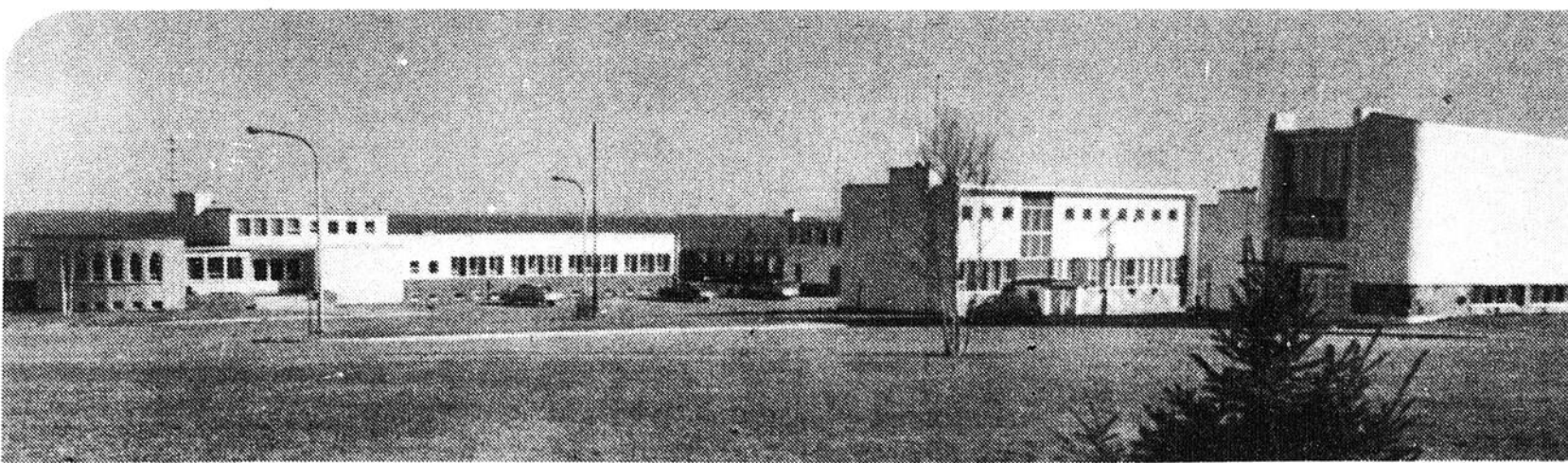
Dans le camp des vaincus, c'était la déception, mais il appert qu'ils seront plus ardents au sein du comité de citoyens nouvellement formé, lequel sera "un chien de garde".

Dans l'autre camp, il a été difficile de les interpellés puisque ceux-ci ont quitté les lieux rapidement après le dévoilement du scrutin.

Et l'heure de tombée du journal n'a pas permis au représentant du Quotidien de "courir après" pour connaître leurs impressions.

Elections municipales

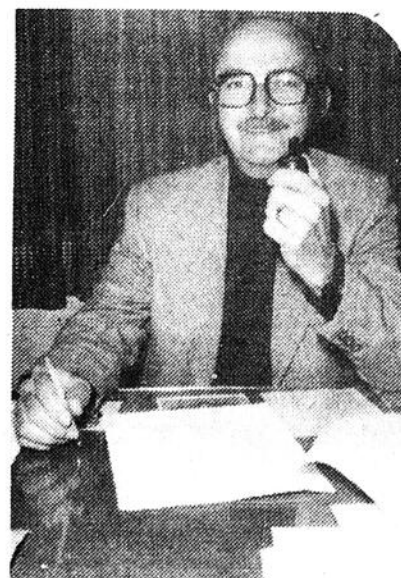
En page A 3



A l'institut La Chesnaie

Un nouveau rôle social

En page A 3



DIRECTEUR GENERAL — M. Clément Cauchon est le directeur général de l'Institut La Chesnaie. Après une période d'instabilité et d'insécurité, cette institution sera de plus en plus présente dans le milieu régional.

INTER-LOTO

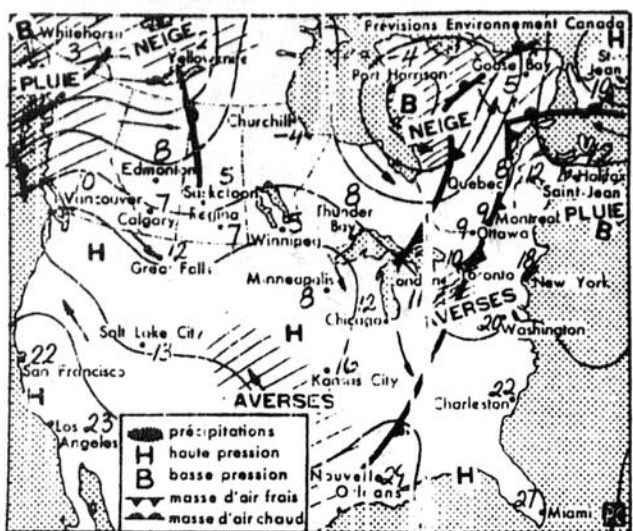
TIRAGE:

Dimanche 5 novembre 1978

1 ^{er} NUMERO COMPLET	2 4 7 3 1 5 8	GAGNE \$250,000	3 ^e NUMERO COMPLET	1 7 6 0 6 7 3	GAGNE \$50,000	6 ^e NUMERO COMPLET	1 9 0 4 4 5 4	GAGNE \$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 3 1 5 8	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 0 6 7 3	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 4 4 5 4	GAGNENT \$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	1 5 8	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 7 3	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 5 4	GAGNENT \$50
2 ^e NUMERO COMPLET	2 5 4 2 1 5 6	GAGNE \$100,000	4 ^e NUMERO COMPLET	2 6 7 9 8 1 4	GAGNE \$25,000	7 ^e NUMERO COMPLET	1 9 8 8 3 5 9	GAGNE \$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 2 1 5 6	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 9 8 1 4	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 8 3 5 9	GAGNENT \$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	1 5 6	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 1 4	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 5 9	GAGNENT \$50
			5 ^e NUMERO COMPLET	2 4 9 4 0 9 1	GAGNE \$25,000	8 ^e NUMERO COMPLET	1 8 8 3 5 7 7	GAGNE \$5,000
			LES BILLETS SE TERMINANT PAR	9 4 0 9 1	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 3 5 7 7	GAGNENT \$1,000
			LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 9 1	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	5 7 7	GAGNENT \$50

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec:

Pontiac-Témiscamingue: Nuageux avec éclaircies. Vents modérés dominant d'intensité en après-midi. Maximum près de 5. Aperçu pour mardi: Généralement ensoleillé.

Laurentides, Outaouais, Montréal: Nuageux avec averse cessant en matinée. Eclaircies en après-midi. Vents modérés. Maximum, près de 12 sauf pour les Laurentides de 8 à 10. Aperçu pour mardi: Dégagement.

Chicoutimi, Haute Mauricie: Nuageux avec quelques averse de neige. Vents modérés dominant d'intensité en après-midi. Maximum, 5. Aperçu pour mardi: Généralement ensoleillé.

Abitibi: Nuageux avec éclaircies et possibilité de quelques flocons. Vents modérés dominant d'intensité en après-midi. Maximum, 3 à 5. Aperçu pour mardi: Généralement ensoleillé.

Cantons de l'est, Québec, Trois-Rivières: Quelques averse cessant en après-midi. Vents modérés. Maximum, 8 à 10. Aperçu pour mardi: Dégagement.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: Nuageux avec possibilité d'averse de neige surtout en terrain montagneux. Maximum, 3 à 5. Aperçu pour mardi: Généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski: Nuageux avec quelques averse. Vents modérés. Maximum, près de 6. Aperçu pour mardi: Généralement nuageux.

Gaspésie: Nuageux avec quelques averse. Vents modérés. Maximum, près de 8. Aperçu pour mardi: Nuageux.

dans le monde

	Min.	Max.
Vancouver	2	7
Victoria	1	9
Edmonton	-11	2
Calgary	-6	3
Regina	0	3
Winnipeg	2	6
Churchill	-11	-2
Toronto	9	17
Kingston	9	14
Ottawa	7	14
Montréal	6	12
Québec	2	7
Fredericton	1	12
Saint-Jean, N.-B.	6	13
Moncton	5	10
Halifax	6	14
Charlottetown	6	—

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 05h20 (2m.2cm) et basse à 11h00 (5cm). Elle sera à nouveau haute à 17h30 (2m.8cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 00h15 (6cm) et haute à 06h15 (4m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 12h25 (1m.0cm) et haute à 18h45 (5m.3cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h40 (7cm) et haute à 06h30 (4m.2cm). Elle sera à nouveau basse à 13h45 (1m.0cm) et haute à 18h50 (4m.9cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

116, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4864

Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à
la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La
Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures in-
formations des agences France Presse Associated Press et Reuters et de
CONIFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Cana-
dienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-
Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courriel de la
Deuxième classe (no 3213)

Libérations conditionnelles
Détournement de l'objectif
des maisons de transition

MONTREAL (PC) — A cause d'un contrôle quasi absolu qu'exerce sur elles la Commission nationale des libérations conditionnelles, les maisons de transition pour ex-détenus constituent un nouvel échec du système pénitentiaire canadien, estime la Ligue des droits de l'homme.

"Forcés de choisir entre rester en détention ou séjourner dans une maison de transition, plusieurs détenus s'y amènent avec l'idée d'une libération totale et immédiate, ce qui n'est évidemment pas le cas", explique M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'Office des droits des détenus, un comité de la LDH.

Cela compromet la transition dès le départ, faute de motivation personnelle de la part de l'arrivant. La maison n'est plus réponse à un besoin mais une mesure de contrôle surajoutée, devenant souvent une occasion de retour précipité et injustifié en détention, plutôt qu'un passage à la société libre.

Selon l'historique qu'en trace l'ODD, les maisons de transition sont nées de l'initiative d'ex-détenus voulant aider leurs confrères. Mais elles furent rapidement récupérées par la CNLC qui relève du bureau du solliciteur général, devenant ainsi une institution liée à l'appareil pénitentiaire au lieu d'un service d'aide pour ex-détenus, une réponse humanitaire à un besoin exprimé.

Présentement, le programme de transition s'en tient au respect des normes voulant assurer le maintien du pouvoir et des mécanismes de contrôle, prétend M. Bernheim. Au plan de l'idéologie, la structure pyramidale de la hiérarchie vient inhiber toute initiative de cogestion qui serait pour le résident l'occasion d'un véritable apprentissage de ses responsabilités.

Agent de contrôle

A son avis, le système actuel vient monopoliser la gestion au niveau d'une autorité qui veut se prolonger par l'intermédiaire de l'équipe clinique, laquelle n'est strictement qu'un agent de contrôle. La maison devient alors l'instrument incontestable du pouvoir, au lieu d'un service d'aide aux détenus en libération conditionnelle.

Au niveau des structures, M. Bernheim fait état d'un rapport de force, d'une part entre le conseil d'administration, de la maison, souvent réduit à n'être qu'un simple outil de contrôle financier et à la merci des autres corps administratifs ayant une autorité hiérarchique, et d'autre part le directeur, qui devient de plus en plus asservi au pouvoir de la CNLC.

"En cas de conflit de gestion interne, si le CA est le plus fort, il congé-

diera la direction par l'entremise de la commission, comme c'est arrivé en avril dernier à la Maison Saint-Laurent. Mais si la direction l'emporte, c'est le contraire qui se produit sans que la CNLC n'ait à intervenir, comme c'est arrivé à Joliette récemment. Cette instabilité sert très bien à consolider le pouvoir de la CNLC, celui du CA étant très aléatoire."

L'ODD suggère qu'un comité formé d'autres résidents ait la responsabilité de l'accueil d'un nouvel arrivant, pour lui permettre de se sentir partie prenante de la maison et de s'intégrer plus rapidement.

"Dans l'approche que nous proposons, explique M. Bernheim, le résident est un collaborateur à sa propre démarche d'autoévaluation et à sa progression. L'entrevue devient un entretien. La relation de confiance et parfois même d'amitié qui s'établit peu à peu avec son conseiller ne peut que favoriser la progression.

Rôle de policier

"Cela devient cependant très ambigu, voire même contradictoire, lorsque ce conseiller doit également cumuler le rôle de policier, par exemple lorsque la direction décide unilatéralement, de connivence avec la CNLC, de l'expulser par mesure disciplinaire. Ceci veut dire que le résident doit retourner en institution carcérale, et le conseiller est obligé de le garder jusqu'à l'arrivée des policiers, créant ainsi une situation intenable."

L'ODD déplore enfin, comme autre contrainte à la transition, les conditions individuelles de la libération, déterminées par la seule CNLC qui garde plein pouvoir de décision depuis la détention jusqu'à la libération totale, "et ce, souvent au détriment d'objectifs cliniques précisés au cours du cheminement de la transition."

"Si le gars est assez 'fin', il jouera le jeu, se conformera aux normes et en sortira au bout de compte sans avoir accompli un travail sérieux et en profondeur, qui lui garantirait sa réussite ou la non-récidive. Par contre, si le gars se révolte, il devient victime de son refus de ces normes oppressantes et sera éventuellement retourné en détention, car le refus de se soumettre n'est pas toléré par les autorités."

Selon M. Bernheim, il devient illusoire d'établir un processus de compréhension mutuelle, car c'est le rapport de force ou la manipulation qui s'établit. "Il faut un gars très fort — et qui souvent n'a pas vraiment besoin de passer par la transition — pour honnêtement réussir sa transition dans ce contexte", conclut-il.

"Le procès de Jésus"
Un film controversé

TORONTO (PC) — Les membres de l'Ontario Educational Communications Authority (OECA) devraient démissionner si l'opinion publique s'indigne du film "Le procès de Jésus", a déclaré vendredi le ministre de la Culture et des Loisirs.

M. Reuben Baetz, ministre responsable de l'OECA, a déclaré aux reporters que le public serait le juge de dernière instance du film en quatre parties que l'on commence à montrer dimanche à TV Ontario.

Plus tôt cette semaine, il avait demandé au bureau de remettre à plus tard cette diffusion, mais le bureau avait refusé en disant qu'il ferait quelques changements.

M. Baetz a fait ses commentaires après que le ministre de l'Education, Mme Bette Stephenson, eut déclaré à l'Assemblée législative que le film ne serait pas montré dans les écoles primaires et secondaires.

Elle avait envoyé il y a une semaine une directive à l'OECA.

Elle a pris cette décision, a-t-elle expliqué, parce que les jeunes ne peuvent comme leurs parents faire la part des choses.

Le film, produit par l'OECA, a fait l'objet de plusieurs critiques de la part de chefs religieux — catholiques, anglicans et juifs. Ils trouvent qu'il ne peut que diviser la population.

Au cours du week-end
Accidents mortels au pays

Les quatre personnes tuées dans la collision de deux voitures près de St. Charles, en Ontario, sont au nombre des 27 morts dans les accidents du Canada, au cours du week-end.

Une enquête de La Presse Canadienne de 18 heures vendredi à tard dimanche soir montre que 21

personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, quatre dans des incendies, une par noyade et une heurtée par un train.

Les morts de St. Charles ont été identifiés comme étant Ronald McDonald, 37 ans, Helen Hauser, 22 ans, Jacqueline Collins, 15 ans et sa soeur Aileen, 12 ans.

En Ontario, quatre autres personnes ont été tuées dans des accidents de la route.

Au Nouveau-Brunswick, il y a eu quatre morts dans un incendie et deux dans des accidents de la circulation.

"Jouez prudemment"

OTTAWA (PC) — Le film de langue française "Jouez prudemment", patronné par les Amputés de guerre du Canada, a remporté une médaille d'argent au festival du film de New York, la semaine dernière.

Producteur et auteur du film, Brian Chatterton a expliqué que les acteurs étaient tous des enfants mutilés qui, en jouant, se racontaient comment ils avaient perdu leurs membres.

Au Québec, quatre morts sur les routes et une noyade.

En Saskatchewan, deux accidents de la route et une personne tuée par un train.

En Alberta, deux morts sur les routes.

A l'Île-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Manitoba, un accident de la route dans chacune des provinces.

Aucun mort à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique.

L'enquête ne tient pas compte des accidents de travail, des meurtres et suicides.



VIOLENT IMPACT — Deux véhicules sont entrés en collision à l'intersection du boulevard des Prairies et du rang Saint-Joseph, hier, aux environs de 13h00. Les cinq passagers s'en sont tirés avec des blessures mineures. Il semble que l'accident soit survenu parce que l'un des conducteurs n'a pas respecté l'arrêt obligatoire.

Vote des travailleurs
de la construction

MONTREAL (PC) — Il est fort improbable que le vote d'allégeance syndicale, qui débute ce matin parmi les 100.000 travailleurs de la construction, parvienne à modifier l'échiquier des prochaines négociations, que les établissements syndicaux ont pré-déterminé en juin dernier lorsqu'ils se sont entendus avec le gouvernement provincial sur les nouvelles règles qui ont guidé au cours du mois d'octobre le déroulement de la campagne de maraudage dans cette industrie.

Les campagnes de maraudage dans la construction ont traditionnellement visé deux grands objectifs: d'abord obtenir ou conserver le plus de membres possible et ensuite, par voie de conséquence, décrocher dans la mesure du possible une place déterminante à la table des négociations, une position qui est déterminée par le pourcentage du vote obtenu.

La campagne de maraudage de 1978 ne devrait pas réserver de grande surprise même s'il est probable que plusieurs milliers de travailleurs en profiteront pour changer d'allégeance. La FTQ, dont les majorités lui ont valu depuis de nombreuses années d'être le seul porte-parole autorisé à la table des négociations, partagera cette fois le côté syndical de la table avec la CSN.

Ce changement majeur sur l'échi-

quier de la construction ne sera toutefois pas le fait, s'il se vérifie, du vote en cours mais de l'entente entre la FTQ et la CSN en juin dernier que le gouvernement a incluse dans sa loi 52 sur la mécanique du vote.

Cette année, en effet, contrairement à ce qui s'est fait en 1975, seuls les travailleurs qui veulent changer de centrale ont à se présenter dans les quelque 125 bureaux de scrutins mis sur pied par l'Office de la construction.

Bureaux neutres

Les syndiqués qui n'iront pas voter demeureront membres de la centrale qu'ils ont choisie en 1975, une règle qui apparente désormais la construction aux autres secteurs industriels.

Cependant, compte tenu des pressions exercées par le passé sur les voteurs, la présence de bureaux de scrutin "neutres" a été maintenue par le législateur afin de permettre aux intéressés d'enregistrer leur changement d'allégeance avec un minimum de liberté.

La FTQ demandait depuis deux ans l'abolition du scrutin obligatoire dans la construction, une règle qui favorisait évidemment le changement d'allégeance.



SIGNATURE — Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Le Duan, donne l'accroche au président Leonid Brejnev à Moscou lors de la signature du traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et le Vietnam. (Photo au laser AP)

En marge
du congrès

VANCOUVER (AFP) — M. Shimon Peres, chef de l'opposition travailliste israélienne, a eu des entretiens vendredi soir à Vancouver avec une délégation de membres du Parti national démocrate, la formation du président Anouar el Sadate.

La délégation était conduite par Mansur Hassan. Elle assiste en qualité d'observateur au congrès de l'Internationale socialiste.

Cette rencontre, de près de deux heures, qui a eu lieu en marge du congrès, a permis, indique-t-on de source israélienne, un échange très cordial de points de vue sur l'évolution de la situation au Proche-Orient.

Laberge & Pelletier

Conseiller en Administration
et en Génie Industriel

Jean-Paul Laberge, B.A., M.Sc., M.B.A.
Jacques Pelletier, B.A., B.Sc.A.

368, Chabanel, CHICOUTIMI — Tél.: 545-2428
340, Place Davis, JONQUIERE — Tél.: 548-7401



Stanley Côté 1979 APPARTIENT A
FORD ET LEGARE Auto
930, boul. Talbot,
Chicoutimi.
Tél.: 545-4500.

Elections municipales

Peu de surprise et intérêt mitigé

CHICOUTIMI (AB) — Malgré le peu d'intérêt démontré la semaine dernière à l'occasion des mises en nomination aux postes de maires et de conseillers dans les municipalités rurales du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, quelques-unes d'entre elles ont quand même dû tenir des élections, certains postes étant contestés.

La participation au scrutin d'hier a varié considérablement dans chaque municipalité, le taux le plus bas étant de 46 pour cent et le plus élevé atteignant 80 pour cent.

Canton Tremblay

M. Georges "Pitou" Tremblay a facilement remporté la victoire au siège numéro 1 par une majorité de 166 voix sur son proche concurrent M. Bernard Tremblay, alors que M. Georges-Henri Blackburn qui brigait également les suffrages à ce poste ne remportait que 108 voix.

Saint-Léon

L'équipe sortante a été réélue sans trop de difficulté. Le maire Joseph-Louis Lemieux a défait M. Joseph-Henri Briand par 152 voix de majorité.

Au siège numéro trois, M. Claude Vachon a ravi la victoire à M. Jean-Marc Dessureault, alors que son confrère sortant au siège numéro cinq M. Euclide Privé, s'est vu reconfirmé dans son poste.

Celui-ci l'a emporté par une majorité de 120 voix sur M. Yvon Coudé.

Saint-Nazaire

Chaude lutte au siège numéro deux qui s'est soldée par la défaite du candidat sortant M. Louis-Georges Tremblay, défait par 10 voix de majorité par un nouveau venu sur la scène municipale, M. Jean-Marie Villeneuve, élu avec 414 voix.

Au siège numéro cinq, l'élection n'a pas été nécessaire puisque le candidat Joseph-Alfred Tremblay

s'est désisté mardi dernier. C'est donc M. Georges Boulanger qui occupera le poste de conseiller à ce siège, occupation détenue précédemment par M. Jean-Paul Fradette.

Ce dernier s'est retiré de la vie politique municipale.

Laterrière (village)

Même situation qu'à Saint-Léon où l'équipe sortante a été réélue.

Les deux conseillers qui terminaient leur mandat aux sièges numéros un et cinq M. Jules Munger et André Emond ont battu leurs adversaires respectifs, MM. Paul-Emile Sirois et Paul Gauthier.

Laterrière (paroisse)

L'une des seules femmes à oser briguer les suffrages à l'occasion de ces élections municipales a remporté la victoire au siège numéro cinq.

En effet, Mme Lisette Brassard, a vaincu son seul concurrent M. Jean-Marc Poirier, avec une majorité de 55 voix.

Notre-Dame-du-Rosaire

Un seul poste y était contesté, celui occupé par M. Raymond Gagné.

Ce dernier s'est vu facilement reconfirmé dans son mandat au siège numéro deux, défaisant M. Raymond Gagné par 137 voix contre 40.

Saint-Honoré

Il semble qu'aucune élection ne se soit déroulée à Saint-Honoré, malgré le dilemme survenu dans cette municipalité dimanche dernier.

En effet, le siège numéro quatre qu'abandonnait récemment M. Pierre Lavoie pour occuper la fonction de maire, n'a pas trouvé preneur.

Il a été impossible de rejoindre M. Lavoie pour connaître les solutions envisagées.

Rivière-Eternité

A l'analyse des résultats, la bataille semble avoir été facile. En effet, le siège numéro un sera encore occupé par M. Jean-Roch Girard qui a éliminé son unique opposant M. Gustave Gagné par 60 voix de majorité.

Deux nouveaux acteurs briguaient les suffrages au siège numéro trois, qui sera maintenant représenté par M. Bertrand Bouchard.

La victoire a été facile là aussi, son adversaire M. Aurélien Côté ayant été défait par 145 voix contre 53.

Falardeau

Bonne participation au scrutin d'hier, alors que 856 personnes se sont présentées au bureau de vote, pour élire un nouveau conseiller au siège numéro un, puisque M. Thomas Lavoie s'est retiré de la vie politique. M. Marc Desmeules a été défait aux mains de M. Henri-Paul Munger qui a accumulé 505 voix.

L'Ascension

Nouvelle figure au siège numéro quatre qui sera maintenant comblé par M. Jean-Marc Harvey qui a obtenu 440 voix, alors que son adversaire a dû oublier ses espoirs malgré l'appui de 333 électeurs. Ce poste était occupé par M. Philippe Côté qui n'a pas cru opportun de réclamer un renouvellement de mandat.

Delisle

La lutte devait être assez serrée au poste numéro six, mais le désistement de M. Rosaire Fortin mardi dernier a passablement éclairci les cartes. Ainsi, le poste précédemment occupé par M. Fernand Bergeron qui a également laissé la vie politique a été remporté facilement par M. Ghislain Larouche. Ce dernier a reçu l'appui de 300 citoyens, son unique adversaire ne recueillant que 178 voix.

Saint-André

Le maire sortant, M. Roger Gagné s'est vu reconfirmé à son poste par 50 voix de majorité. Son concurrent, M. Thomas-Louis Gaudreault a recueilli 138 voix.



NOUVELLE ORIENTATION — Depuis l'an dernier, l'Institut La Chesnaie vit une période de changement et déjà, ses murs pour s'ouvrir à la société et être présent dans le milieu. L'Institut sort de ces nouvelles orientations ont été implantées: un foyer de groupe à Chibougamau, un autre à Roberval. On devrait consolider davantage au cours de 1979.

Nouvelle vocation

L'institut La Chesnaie s'oriente vers la réinsertion sociale

par Jacques Girard

ROBERVAL — Pour la grande majorité des Robervalois, l'Institut La Chesnaie a un rôle assez vague qui oscille entre le centre de détention, l'école de réforme, l'hôpital psychiatrique et encore... Cette institution est reconnue pour ses évènements. Peu de personnes peuvent définir son rôle.

En fait, c'est surtout quand des pensionnaires ou des bénéficiaires sautent le mur — c'est un jeu de mots puisqu'il n'existe pas — disons plutôt prennent la poudre d'escampette, qu'on en parle. Quand il y a des bris quelconques à Roberval, on ne tarde pas à penser que ça pourrait être des jeunes admis à La Chesnaie.

Mais, les exploits des jeunes passe-murailles ont fait des adeptes. En effet, depuis l'an dernier, le conseil d'administration, la direction, les directeurs des divers services, toute l'institution en somme a décidé, à son tour, de sauter le mur et, en 1979, le mouvement devrait se continuer.

Eclatement

Pour décrire ce changement radical de philosophie qui se traduit par la mise en place de services nouveaux et différents, le directeur général, M. Clément Cauchon, parle d'éclatement.

"Nous assistons actuellement à l'éclatement de l'institution traditionnelle où tout se réalisait à l'intérieur des murs. Nous nous ouvrons davantage sur la société et commençons à offrir des services beaucoup plus diversifiés et dans différents milieux. Ça dérange sans doute nos habitudes de vie et de travail.

Cependant, nous devons nous adapter à ces changements, prenant pour acquis qu'ils sont à l'avantage des jeunes en difficulté que nous avons accepté d'aider."

Services externes

D'internes qu'étaient tous les services, ils deviennent dans certains cas externes par le biais de la création notamment des foyers de groupe sur lesquels on mise beaucoup.

Actuellement, il en existe deux: l'un à Chibougamau, l'autre à Roberval. Là, on peut accueillir cinq jeunes.

Ceux-ci relèvent d'un couple ou de deux personnes, l'une des deux devant posséder les qualifications requises, et vivent une vie de foyer.

Cette étape peut durer jusqu'à deux ans, dépendant du cas, période durant laquelle il réapprend à vivre en communauté avant de regagner son foyer, par exemple. On parle ici de

réinsertion sociale. De plus, le foyer de groupe reçoit l'aide des éducateurs de l'institut qui ont suivi, au cours de l'été, un entraînement de nature à les aider.

En 1978-79, on projette d'implanter d'autres foyers de groupe: un autre dans la région de Chibougamau-Chapais, deux à Jonquière et l'on a présenté un projet pour que Pointe-Bleue soit dotée de deux foyers de groupe financés entièrement par le fédéral.

Au niveau du personnel, tout cela demande aussi des changements.

Ainsi, il faudra introduire sept et demi (7 et demi) éducateurs dans les différentes filiales des CSS de la région pour assurer le service aux jeunes en milieu ouvert et dans les foyers de groupe, à l'exception de Pointe-Bleue.

Mais lorsqu'on parle de services externes, il n'y a pas que les foyers de groupe. Il y a aussi un service de réinsertion sociale qui peut accueillir jusqu'à 30 jeunes, divers services de rééducation en milieu ouvert qui seront mis sur pied à Dolbeau, Chibougamau, Alma, Roberval, Jonquière et Chicoutimi (115 jeunes).

Du vieil institut, si l'on peut parler ainsi, même les services internes donnés par le Centre Jeannois ont changé.

Cette unité semi-sécuritaire peut accueillir les jeunes délinquants jusqu'à 90 jours tandis qu'antérieurement, le temps d'arrêt allait jusqu'à 30 jours. Ici, on reçoit un maximum de 15 jeunes. Toujours dans la catégorie des services internes, il y a l'unité de réadaptation à long terme, où 16 jeunes de moins de 18 ans peuvent être acceptés; c'est l'unité dite "l'Étape" qui assume cette fonction.

C'est dire qu'en 1979, janvier plus précisément, les services internes de l'institut se limiteront à l'unité "Centre Jeannois" et l'unité "Étape" pour la clientèle régulière.

Quand tous ces services seront en vigueur, la clientèle de l'Institut La Chesnaie sera de 200 jeunes, soit le triple de la clientèle actuelle qu'on dénombre à 60 environ. Dans le cas des jeunes délinquants qu'elle accueille au Centre Jeannois, ils viennent, spécifiquement, de tout l'est du Québec et comme on a pu le constater lors de l'énumération des services, le rayon d'action de l'institut couvre toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Chibougamau-Chapais.

"Ça dérange"

Mais autant de chambardement ne s'est pas fait sans heurt. A un moment donné, on parlait même de la fermeture de cette institution, d'où un climat d'insécurité vécue par toute l'institution... Rien de tel.

Avec la venue de la programmation du ministère des Affaires sociales qui coïncidait drôlement avec le projet présenté par l'institut et contenu dans un document intitulé "Orientation 77", c'est reparti.

Dans les divers services, réadaptation, réinsertion sociale, services administratifs, services professionnels, chez le personnel, il a fallu suivre le courant, s'adapter au bouleversement, même "si ça dérange nos habitudes de vie et de travail", devait indiquer le directeur général, M. Clément Cauchon, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Ainsi, en transformant une partie des services internes en services semi-externes et externes, il faudra qu'on congédie cinq personnes dites de soutien.

Ça porterait alors le nombre de travailleurs attachés à l'institut à 54, ce nombre comprenant l'administration (4), les cadres intermédiaires (5), le secrétariat et la comptabilité (4), les éducateurs (24), un aumônier, un psychologue et une infirmière à temps partiel, un médecin sur demande et 17 personnes oeuvrant à l'entretien.

Comme on a pu le constater depuis le début de cet article, l'Institut La Chesnaie est en période de mutation depuis l'an dernier et la prochaine année devrait consolider davantage les grands changements qu'elle vit.

Nature des services

Cette institution comporte trois grandes sortes de services: les services internes, ce vers quoi elle tend, semi-externes et externes.

Quant à la nature des services, on pourrait les détailler comme suit, en guise de conclusion:

— Le Centre Jeannois (interne), semi-sécuritaire, 0-90 jours pour des cas de délinquance de la région 02 et de l'est du Québec;

— groupe de délinquants légers à la limite inférieure qu'on reçoit à l'unité "l'Étape" (interne);

— service de réinsertion sociale que visent des foyers de groupe dont la clientèle peut être mixte (externe);

— service de suivi familial (externe).

Dans le rapport annuel, le directeur général, M. Clément Cauchon, parlait de "diverses interprétations que le milieu environnant y donne" en parlant de La Chesnaie naturellement. On débutait ce texte avec une interrogation.

Qu'est-ce que l'institut La Chesnaie?

Mais une chose est certaine... On est loin d'une prison pour jeunes, d'un centre de détention ou d'une école de réforme ou d'un pendant d'un hôpital psychiatrique...

Au Lac-Saint-Jean-Nord

L'impasse subsiste à Saint-Stanislas

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Dans le secteur Nord du Lac-Saint-Jean, quatre municipalités ont tenu des élections, dimanche, étant donné le retrait de candidats à deux endroits.

A Saint-Ludger-de-Milot, M. Robert Tremblay a donc été élu par suite du retrait de M. Gaston Cauchon.

Quand à Saint-Edmond-les-Plaines, M. Hidola Delaunier, sor-

tant a été réélu, M. Armand Tremblay s'étant désisté durant la semaine.

Pour les quatre autres municipalités, le résultat a été le suivant: Péribonka: siège no 1: M. Raymond Bouchard, sortant, réélu avec une majorité de 40 voix; siège no 4: M. Charles-Edouard Côté, sortant, réélu avec une majorité de 9 voix; siège no 6: M. Réal Larouche, élu avec une majorité de 20 voix.

Girardville: M. Rémi Mailloux, sortant, réélu.

Saint-Eugène: siège no 1: M. Mar-

cel Dufour, sortant, réélu. Siège no 6: M. Louis Bouchard, sortant, réélu.

Saint-Méthode: siège no 6: M. Benoît Séguin, réélu avec une majorité de 62 voix.

Quant à la municipalité de Saint-Stanislas, la Commission municipale du Québec enverra dans quelques jours, une aide technique pour aider au bon fonctionnement de l'administration municipale, en attendant la tenue d'élections pour remplacer le maire et trois conseillers.

Les employés des magasins Zeller's votent en bloc pour la grève

CHICOUTIMI (AB) — C'est par une forte proportion de 83 pour cent que les 200 travailleurs syndiqués CSN des quatre magasins Zeller's de Chicoutimi, Alma, Baie-Comeau et Sept-Îles ont donné le mandat à leur comité de négociations de déclencher la grève au moment jugé opportun. Et ce, même si les employés de Zeller's au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne verront leur contrat de travail arriver à expiration que le 31 décembre prochain.

C'est ce qu'a confirmé le conseiller technique de la Fédération du commerce de la

CSN, M. Jean-Paul Lapointe en indiquant que la date du déclenchement du conflit devrait être déterminée dans les prochains jours.

On sait que les employés de Zeller's à Baie-Comeau sont en lock-out illégal depuis le 21 septembre, ce droit n'étant acquis que le 31 octobre. Les travailleurs de Sept-Îles ont droit de grève depuis cette date.

C'est en raison du grand écart qui subsiste entre les offres patronales et les exigences syndicales que les travailleurs ont décidé de s'unir au sein d'un front commun au S.-L.

S.-J. et sur la Côte-Nord.

Illégalité

Interrogé sur le caractère illégal que revêtirait le conflit à Chicoutimi et Alma puisque le contrat de travail n'expire que le 31 décembre, M. Lapointe a réagi de la sorte: "Le comité de négociations a reçu un mandat clair pour déclencher la grève et je n'ai pas à tenir compte de la légalité ou non d'un conflit. Est-ce que la compagnie Zeller's a tenu compte de la légalité en déclenchant un lock-out à Baie-Comeau?"



TIRAGE DU: 5 novembre 1978

NUMÉROS GAGNANTS: 3-13-18-26-34-35

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE: 23

RÉSULTATS COMPLETS LE MARDI DANS TOUS LES QUOTIDIENS

VOTRE AGENT LOTO-QUÉBEC AFFICHE LES RÉSULTATS DES TROIS DERNIERS MOIS

Consultez le présentoir LOTO-QUÉBEC chez votre agent pour vérifier vos billets de MINI, INTER, SUPER des trois derniers mois

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Mini		TIRAGE 8-31	
SÉRIE	NUMÉRO	34	Séries émises-90,000 chacune
33	87882	1	GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	87882	33	POSSIBILITÉ DE: GAGNANTS DE \$5,000.
4 CHIFFRES	7882	272	GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	882	2754	GAGNANTS DE \$100.

commentaire

La radio de Radio-Canada est "au boutte"

Comme c'est étrange... Le commentateur au service d'un journal devrait toujours observer la plus stricte neutralité dans ses propos, affirment certains puritains. Par contre, l'animateur, à Radio-Canada, peut être partial et défendre une cause jusqu'au bout, par tous les moyens.

Bref, il semble normal de jouir d'un traitement de faveur et de l'immunité quand on travaille pour une société d'Etat. Des animateurs de R-C, en tout



gabriel berberi

cas, se permettent toutes les fantaisies, rivalisent d'audace, s'impliquent drôlement, et n'ont pas la rigueur intellectuelle et le souci d'objectivité que l'on exige habituellement des gens de la presse écrite.

Témoin, celui qui animait une édition de soirée de la série radiophonique "Présent", la semaine dernière, s'est littéralement déclaré en faveur de l'usage de méthodes révolutionnaires pour un syndicat ayant épuisé les recours conventionnels pour obtenir gain de cause. Le sujet abordé lors de cette émission où les auditeurs étaient

appelés à donner leur point de vue par téléphone, se rapportait à la lutte contre le chômage. L'invité était un représentant de la CSN, à Montréal.

En peu de temps, les débats se résument au cas de la fermeture prochaine d'une confiserie exploitée par Cadbury-Schweppes dans la métropole. L'animateur et l'invité, avec la complicité spontanée de sympathisants syndicaux, au bout du fil, tombèrent à bras raccourcis sur cette vilaine société britannique.

Il faut bien admettre que les produits Cadbury paraissent moins bons, depuis que les autorités de cette société multinationale ont décidé de quitter Montréal... Toujours est-il que l'animateur de Radio-Canada, l'employé de la CSN et des militants de la centrale, habitués de la ligne ouverte, parlèrent abondamment de la campagne de boycottage entreprise au plan provincial contre les produits de Cadbury-Schweppes-Powell, de la position patronale inflexible, de l'incapacité des gouvernements provincial et fédéral à intervenir efficacement pour empêcher la compagnie d'exécuter son projet de fermeture, etc.

Jusque là, il n'y a rien de répréhensible. Par la faute de Cadbury-Schweppes, la province de Québec comptera incessamment quelques centaines de chômeurs de plus. Il faut

nécessairement en parler, étaler les faits, décrire la traditionnelle impuissance des pouvoirs publics face à de telles situations, et trouver les bonnes solutions. Car, d'autres travailleurs sont dans le même pétrin chez Dupuis Frères, Willis (pianos), Tourbec (tourisme), etc.

Mais ça ne tourne pas rond, quand l'animateur, en cherchant à improviser des actions efficaces pour les employés montréalais de Cadbury, se demande si on ne pourrait pas faire usage de moyens considérés comme illégaux pour permettre à ces ouvriers de conserver leur gagne-pain. Un participant suggère l'occupation de l'usine par les salariés. Un autre se dit d'avis que la seule issue est la nationalisation forcée.

L'animateur de R-C rappelle à son bon ami de la CSN que dans le passé, des groupes de travailleurs ont obtenu des gains appréciables et la reconnaissance de droits devenus courants aujourd'hui, en se plaçant dans l'illégalité. L'invitation est lancée.

L'animateur de Radio-Canada suggère ni plus ni moins aux employés de Cadbury de donner le grand coup. Ils n'ont rien à perdre, n'est-ce pas? Si ce n'est pas là de l'incitation au soulèvement, Elisabeth Taylor et Richard Burton ont toujours fait bon ménage!

Mais l'animateur réserve d'autres

surprises à ses auditeurs: à l'un d'eux qui critique le déroulement des échanges, en affirmant que Radio-Canada est un vrai refuge pour les gauchistes et les partisans de révolutions, l'homme à la voix mielleuse contrôlant le micro s'empresse de répondre qu'il est intouchable. En substance, l'animateur, sur un ton arrogant, désarmant et choquant, envoie ceci à son interlocuteur: "Si vous trouvez des tendances gauchistes à Radio-Canada, plaiguez-vous à votre député, à votre ministre, à Mme Jeanne Sauvé ou à la CRTC!"

Les préposés aux émissions d'affaires publiques et les dirigeants de Radio-Canada devraient avoir plus de diplomatie et de sens de la démocratie, en évitant de prêcher la révolte et en se rappelant qu'ils sont au service de tous les citoyens contribuables, les gens de la gauche, du centre et de la droite.

Des hommes d'affaires mieux renseignés et plus confiants

Les quelque 750 participants du congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec — dont une vingtaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean — sont retournés, hier, dans leur région respective, le sourire aux lèvres et la tête remplie de projets.

Le ralliement de cette année s'est avéré fort positif. Il devrait stimuler le mouvement et l'aider à retrouver, dans certaines régions,



bertrand tremblay

la place privilégiée qu'il occupait jadis dans l'activité socio-économique de chaque communauté.

La raison principale réside dans le pacte d'acceptation mutuelle conclu entre le gouvernement péquiste et la Chambre qui a volontairement mis sous le boisseau les nombreux éléments négatifs du dossier économique pour concentrer son attention sur les avantages considérables dont

nous bénéficions collectivement et les possibilités de développement.

Le congrès s'est même déroulé sous un thème qui pourrait très bien servir de slogan à un parti politique nationaliste: "Québec atout". Le ministre d'Etat au Développement économique Bernard Landry, a d'ailleurs mordu avidement dans ce thème proposé aux congressistes, et à la presse, il constatait même, ravi: "... la Chambre semble avoir pris la bonne voie..."

Même dans son examen de l'explosive question constitutionnelle, la Chambre a réussi la délicate opération de rester fidèle à son option fédéraliste tout en faisant des propositions qui s'inscrivent fort bien dans les objectifs des nationalistes modérés. Le document évite si habilement les écueils de l'émotivité qu'il fut adopté sans discussion au grand désappointement des fabricants d'information choc. La télévision, qui avait pris toutes les précautions pour bien capter le croustillant débat qu'elle anticipait, parut fort déçue et elle n'eut finalement que la séance Claude Ryan, au banquet de clôture, à se mettre sous la dent. Mais la sérénité démonstration du chef libéral, qui

apporta la preuve de ses connaissances économiques, fut beaucoup trop académique pour fournir des éléments "spectaculaires" dont se nourrissent les manchettes de la grande presse.

Dans ses conclusions sur les options constitutionnelles, la Chambre redoute les coûts élevés que pourrait provoquer la souveraineté-association qui demeure toujours à ses yeux "une voie imprécise et parsemée d'incertitudes".

Le feuilleton des propositions épouse la thèse des fédéralistes réformistes, mais avec des nouveautés favorables à la décentralisation comme par exemple de confier aux provinces les pouvoirs "résiduels", soit ceux qui ne sont pas prévus par la constitution actuelle, mais dont le fédéral s'est toujours emparé traditionnellement. La Chambre voudrait aussi que l'élaboration des politiques fiscales, monétaires et tarifaires, soit soumise à des consultations formelles avec les provinces.

Parmi les nombreuses résolutions soumises aux congressistes, j'en signalerai deux émanant du comité des résolutions et qui furent rejetées. L'une prétendait que le gouvernement québécois avait suffisamment amélioré la réfection du boulevard Talbot et l'autre voulait abandonner le projet de la construction d'un pont sur le Saguenay à la hauteur de Tadoussac "parce" le service de bateaux-passeurs a été grandement amélioré et aussi parce que les coûts de réalisation d'un pont sont astronomiques". Devant la levée de boucliers des délégués de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Chambre s'est ravisée en insistant encore une fois auprès du ministère des Transports sur l'urgence de poursuivre les améliorations du boulevard Talbot et de jeter un pont sur le Saguenay, à la hauteur de Tadoussac.

Le clou du congrès demeure néanmoins l'examen, en ateliers, de tous les secteurs économiques par une brochure impressionnante de spécialistes. On a projeté aux hommes d'affaires un portrait lucide de la réalité, tout en leur démontrant les immenses possibilités de nouvelles entreprises notamment dans l'agro-alimentaire, dans l'exploitation des richesses forestières, et dans l'activité touristique.

Les délégués sont retournés dans leur patelin, enrichis d'une foule de renseignements, et plus confiants dans l'avenir.

Louis-Paul BEGUIN

JE PARLE LE FRANÇAIS PAR CŒUR



opinion des autres

L'Eglise est trop passive

Nous sommes tellement habitués à la violence au Liban que cela ne nous choque presque plus. Cela ne nous intéresse pas. C'est là une terrible accusation à porter contre notre société et nos médias d'information, mais c'est pourtant la vérité.

La réalité, en ce qui concerne le Liban, c'est que la Syrie, depuis le "cessez-le-feu", semble déterminée à liquider la collectivité chrétienne. Ce n'est pas aussi barbare que ce qui se passe au Cambodge, mais c'est quand même un massacre.

Et ce qui est plus horriblement encore, c'est que personne ne veut s'en mêler. Récemment, le ministre des Affaires extérieures, M. Jamieson, a pris son courage à deux mains à l'ONU et a critiqué l'orgie de meurtres au Cambodge (il a fallu au Canada trois ans pour s'en indigner). Pourtant, nous fermions les yeux devant le massacre en masse des chrétiens au Liban. Aurions-nous peur d'offenser le PLO?

Israël est le seul pays qui a toujours exprimé de l'inquiétude à ce sujet, mais les Israéliens doivent être prudents à cause de Camp David et de la paix avec l'Égypte. Israël est en partie poussé par ses intérêts et priorités, dont la première est sa propre sécurité. De plus, l'Amérique s'oppose à l'intervention directe d'Israël.

Qu'arrive-t-il de la rectitude "morale" du président Carter? Où est la conscience du monde chrétien et de l'Eglise? Pourquoi restons-nous silencieux alors qu'un régime de ban-

aits, appuyé par Moscou, tente de faire du Liban une colonie en éliminant les chrétiens? Et n'allez pas croire que c'est fini. Ce serait faux.

Moscou appuie cette agression, et pourtant nous lui faisons confiance pour des traités de désarmement. Moscou est également gravement impliqué dans le terrorisme en Afrique, au nom de la "libération". Or, ironie suprême, non seulement l'Eglise appuie ouvertement le terrorisme africain, mais demeure passive devant les politiques génocides au Liban.

"The Toronto Sun", le 10 octobre.

Ils maquillent l'indépendance

Effrayé par un sondage d'opinion publique qui démontre que les Québécois pourraient bien rejeter une séparation totale, le premier ministre Lévesque s'est retranché derrière un écran verbal mais les Canadiens ne doivent pas se laisser prendre aux jeux de mots du Parti Québécois.

Au lieu de demander au peuple québécois de voter pour ou contre la séparation d'avec le reste du Canada, M. Lévesque déclare maintenant que la question posée lors du référendum, dont personne ne sait encore à quelle date il aura lieu, sera de déterminer si oui ou non le gouvernement péquiste sera autorisé à négocier la "souveraineté-association" avec le reste du Canada.

A prime abord, il semblerait que le PQ a modéré son objectif initial, qui

était de retirer le Québec du Canada. Il ne fait aucun doute, cependant, que l'indépendance du Québec continue d'être l'objectif de M. Lévesque. Tout simplement, il sent le besoin présentement d'adoucir les termes quand il parle d'atteindre cet objectif.

Quand le PQ a défait le régime libéral de Robert Bourassa et a pris le pouvoir, il y a près de deux ans, M. Lévesque et ses collègues ont exprimé leurs visées très clairement et très énergiquement.

Ils disaient alors qu'ils tiendraient un référendum très explicite, par lequel on demanderait carrément, aux Québécois, s'ils voulaient ou non faire partie du Canada. La séparation, purement et simplement, était à l'ordre du jour, et le PQ triomphant ne faisait aucun effort pour s'en cacher.

Pendant les deux années où il a été au pouvoir, cependant, le gouvernement séparatiste n'a pu discerner une solide indication de la part de la majorité des Québécois qu'ils veulent se séparer de leur pays. Un récent sondage d'opinion a contribué à faire passer un frisson dans le dos de M. Lévesque. De là la révélation qu'il a faite à l'Assemblée nationale selon laquelle le référendum depuis longtemps promis n'emploierait pas auprès des électeurs des expressions aussi directes que "séparation" ou "indépendance".

Non. Ce sera la "souveraineté-association" — qui en fait est la même chose que séparation — mais qui dissimule les intentions des séparatistes sous un voile sémantique.

"The Spectator", Hamilton, le 13 octobre.

Selon Sobriété Canada

L'alcoolisme coûte des millions à l'industrie québécoise

JONQUIERE (AB) — A chaque année, 25 pour cent des accidents en milieu de travail sont causés par l'absorption d'alcool, causant un coût direct de \$170 millions à l'industrie québécoise. En incluant le personnel-cadre, près de 74,000 travailleurs sont touchés par la maladie al-

coolique et 25,000 d'entre eux affectent la productivité industrielle québécoise. C'est du moins ce qu'affirme l'organisme à but non lucratif Sobriété du Canada dont les représentants régionaux inaugureront hier la Semaine de la sobriété, à l'occasion d'un déjeuner-

causerie axé principalement sur la toxicomanie en milieu de travail. Conseiller en toxicomanie à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, et conférencier invité dans le cadre de cette activité, M. Guy Lessard a dressé un tableau assez positif des efforts menés par l'Alcan au

Québec pour contrer cette réalité coûteuse. Un programme de réhabilitation en vigueur depuis 1976, mené par des spécialistes dans le domaine en collaboration avec la FSSA, vise essentiellement à dépister cette maladie auprès de l'employé. Avant d'en arriver aux mesures draconiennes, tel que le congé-

diement, les spécialistes, assistés des contremaîtres et du syndicat tentent d'encadrer le travailleur et de lui offrir les moyens de se réhabiliter, avec un support financier pendant la période de réadaptation.

Dépistage

Plusieurs outils sont

fournis aux contremaîtres pour identifier les travailleurs atteints de toxicomanie. C'est à partir de constatations comme les retards et les absences, les accidents mineurs, le manque d'argent et la mauvaise appréciation de la distance et de la vitesse que le contremaître arrive à identifier les employés touchés.

A partir de cet instant, le médecin de la compagnie et le conseiller en toxicomanie interviennent dans le processus de réhabilitation, à condition que le travailleur accepte de se prendre en main.

Activités

Axant principalement leurs activités sur le thème de l'absentéisme au travail, les bénévoles de Sobriété du Canada organiseront plusieurs soupers-causeries tout au long de la semaine.

Des visites sont prévues dans plusieurs industries de la région pour inciter les employeurs à développer un programme de réhabilitation, à l'instar de l'Alcan.



SEMAINE DE LA SOBRIÉTÉ — Conseiller en toxicomanie de SECAL, M. Guy Lessard a dressé hier un bilan assez positif des mesures incitatives développées par la compagnie pour combattre la toxicomanie en milieu de travail. M. Lessard était conférencier invité à l'occasion d'un déjeuner-causerie organisé par Sobriété Canada, auquel participaient près de 200 personnes.

rendez-vous

CHICOUTIMI

Aféas Saint-Antoine — Assemblée mensuelle, le jeudi 9 novembre, à 19h30 à la salle de l'Aféas.

Aféas la grande ligne — Assemblée mensuelle le mercredi 8 novembre, à 20h00, au local habituel, boul. Saint-Jean-Baptiste.

Club notre hôte — Assemblée aura lieu le mercredi 8 novembre, à 14h00, pour une visite chez Coca-Cola.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire aura lieu le mercredi 8 novembre, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Femmes de carrière — Le mercredi 8 novembre, à 20h00, visite du nouvel édifice de Radio-Canada, rue des Saguenéens, Chicoutimi.

Aféas Sacré-Coeur — Assemblée le mercredi 8 novembre, à 19h30 au local habituel.

Partie de cartes — Organisée par l'Aféas Saint-François-Xavier pour le grand public, demain soir, à 20h00, à la salle Bégin. Cadeaux artisanaux, prix de présence. Billets en vente à l'entrée. Gouter servi.

Raja-Yoga soirée — Meilleure connaissance de soi et des autres à travers les plans pratiques, humains et spirituels. Soirée d'information gratuite animée par Jacques Denault, le mercredi 8 novembre et le vendredi 10 novembre. Centre de méditation Yoga Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Inf.: 545-6190.

Cours de méditation — Une rencontre avec les membres du Centre spirituel Sri Chinmoy de Québec à lieu demain soir à 20h00, au Carrefour, Cégep de Chicoutimi. Sujet de la 5ème rencontre: "Le maître spirituel et l'initiation". L'entrée est libre.

Club Mimosa — Assemblée demain soir à 20h00, à la salle du club social de l'hôpital de Chicoutimi. Conférencier invité: Mme Maude Girard. Carte de membre en vente à la porte.

Filles d'Isabelle — Assemblée du cercle Elisabeth de Chicoutimi, aujourd'hui, à l'endroit habituel. Ne pas oublier la commission de grand-maman Zoé.

Filles d'Isabelle — Assemblée du cercle Maria-Goretti de Chicoutimi (secteur Nord) ce soir à 20h00, au local habituel.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire aura lieu ce soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi aura lieu ce soir à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Femmes de carrière — Les membres sont invités à assister à l'assemblée régulière du conseil de ville de Chicoutimi. Nous en profiterons pour souhaiter la bienvenue à Mme Claudine Hudon et à l'assurer de notre support étant l'une de nos membres.

JONQUIERE

Age d'or Saint-Laurent — Les membres sont priés de se rendre à leur salle, au sous-sol de l'église, cet après-midi, à 13h00. Assemblée générale et élections pour un nouveau conseil.

Club Lions de Jonquière Inc. — Souper avec conférencier, ce soir, à 18h00, à l'hôtel Jean-Dequen, Arvida.

Filles d'Isabelle — Messe ce soir, à 19h00, assemblée à 20h00, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse d'Arvida.

Filles d'Isabelle — Les Filles d'Isabelle du cercle Saint-Henri de Kénogami sont invitées demain soir, à 19h30, à l'assemblée régulière, à leur salle habituelle. Messe suivie de l'installation des officiers. Nous recevrons Mme Liliane Simard, régente d'état, M. l'abbé Robert Larouche et Mme Albina Tremblay.

Aféas Saint-Georges — Assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 8 novembre, à 20h00, à l'endroit habituel. Notre directrice de secteur Mme Gaby Beaudoin sera présente.

Droits de l'enfant (handicapés) — Chaque mercredi, à partir de 13h30, artisanat ou autres activités de choix. Le vendredi soir, de 20h00 à 00h00, notre "Disco 205", rue Mellon, Arvida. Des bénévoles s'occupent des handicapés. Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec Mme Pauline Michaud, à 548-7012 ou 548-5832.

Ligue catholique féminine — La Ligue catholique féminine anglaise de Kénogami aura son assemblée le mercredi 8 novembre à 19h30. Le conférencier parlera du Nicaragua.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu secteur Kénogami, aura lieu demain soir, à 18h30, au motel Richelieu, route 170.

Filles d'Isabelle — Assemblée très importante des Filles d'Isabelle du cercle Sainte-Rolande qui aura lieu ce soir, à 20h00, au sous-sol de l'église. Nous recevrons la régente d'état Mme Liliane Simard et Mme Albina Tremblay. Il y aura installation du conseil suivie de la cérémonie pour nos sœurs disparues. Le choix des sœurs secrètes ainsi que la distribution des cadeaux apportés des congrès.

LA BAIE

Aféas Saint-Edouard — Assemblée mensuelle le mercredi 8 novembre, à 20h00, au local habituel.

Club Kiwanis — Souper hebdomadaire demain soir, à 18h00, au Café populaire, rue Victoria, Bagotville.

LATERRIERE

Cercle des fermières — Assemblée demain soir, à 20h00, à la salle municipale de Laterrière.

Une balle en pleine tête

MONTREAL — Selon certaines expertises, le projectile qui aurait tué Me Serge McNicol ne provenait pas d'une carabine de calibre 12 utilisée pour le sport de tir au pigeon d'argile, mais d'une balle de revolver de fort calibre tirée en pleine tête. C'est ce que tendrait à indiquer la dernière autopsie pratiquée sur la victime après son exhumation sur l'ordre du coroner.

Comme on l'a déjà annoncé, un avocat de Jonquière, Me Michel Dunn, a été arrêté sur mandat du coroner Stanislas Dery, en marge de la mort de Me McNicol qui était son associé.

L'enquête du coroner aura lieu, a-t-on appris, au Palais de justice d'Alma. On sait que le premier témoignage de Me Dunn indiquait un suicide.

C'EST LA VOITURE QUI EST À L'ÉPREUVE. PAS VOUS.

En cinq ans, la Honda Civic s'est révélée en quelque sorte un phénomène. Non seulement est-elle devenue la voiture importée numéro 1, mais l'an dernier, elle s'est classée deuxième au palmarès des ventes de toutes les voitures au Canada, ce qui est vraiment phénoménal.

Ce succès phénoménal de la Civic n'est pas passé inaperçu aux yeux des fabricants d'autres voitures. Ils savent reconnaître une bonne idée quand ils en voient une. Et ils ont vu défiler beaucoup de Honda Civic devant leur succursale. Avec le résultat que chaque année, un fabricant ou l'autre lance une "nouvelle" imitation de la Civic. Mais dans leur hâte, ils n'ont pas toujours eu le temps de bien mettre ses caractéristiques à l'épreuve. Ce qui risque aussi de mettre le nouveau propriétaire dans la position inconfortable de celui qui est mis à l'épreuve en même temps que la voiture achetée. Tandis que les idées que vous trouvez dans les Honda Civic 1979 ont été conçues et éprouvées au cours des cinq dernières années. Elles ont même été améliorées et offrent des avantages véritables. Par exemple, la traction avant.

Nous avons prouvé qu'elle offre une meilleure traction et une meilleure sensation au volant que le concept traditionnel moteur avant traction arrière. C'est ce qui nous a fait vendre nos Honda.

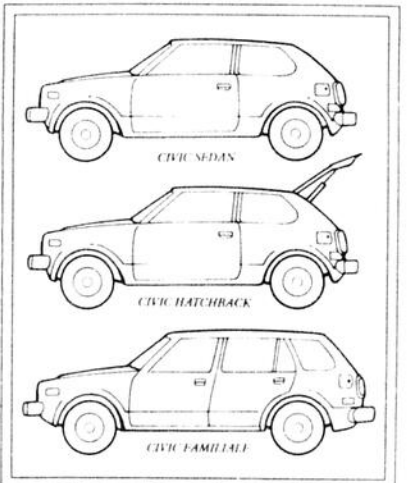
La forme trapézoïdale est une autre innovation lancée par Honda au Canada. Elle permet une utilisation maximale de l'espace intérieur et réduit l'inutile excès de surface extérieure. C'est également ce qui rend les Honda 1979 si spacieuses et confortables à l'intérieur et si compactes à l'extérieur.

Une autre idée Honda: la suspension entièrement indépendante aux quatre roues. Elle offre l'avantage véritable et éprouvé d'une conduite de grande voiture sur une petite.

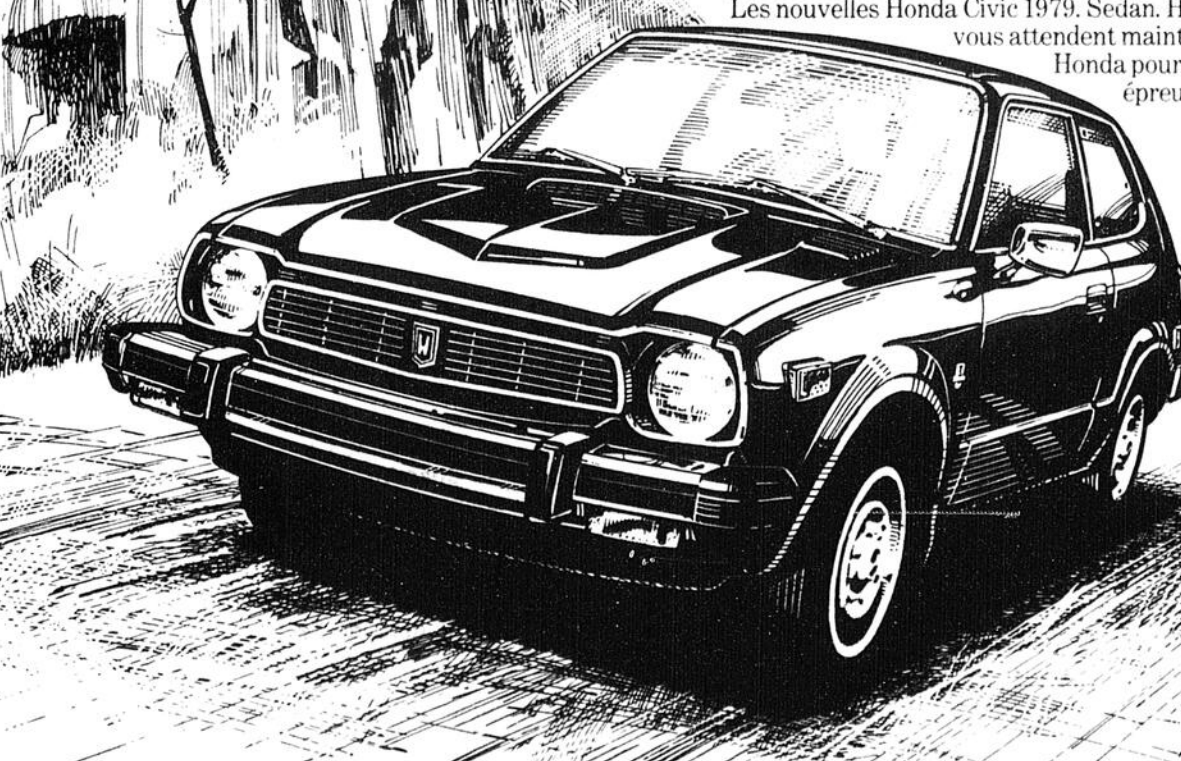
Et pour avoir fait ses preuves hiver après hiver dans le domaine de la résistance à la rouille, la Honda Civic nous a amenés à offrir une garantie de 3 ans contre toute perforation due à la rouille ou à la corrosion.

Demandez tous les renseignements à votre concessionnaire Honda.

Les nouvelles Honda Civic 1979. Sedan. Hatchback. Et familiale. Elles vous attendent maintenant chez votre concessionnaire Honda pour un essai au volant. Une épreuve pour la voiture, pas pour vous.



Source: R.L. Polk, ventes de voitures neuves pour une année, août 1978.



Honda. Une voiture de 1er choix ne peut être de seconde qualité.

Invitation

ORLANE

D'une valeur de

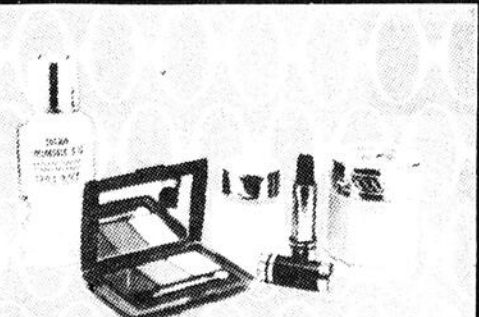
\$7.50

En produits Orlane, après un achat initial de \$15.00 ou plus de produit Orlane.

Chaque peau a son secret. Orlane l'a découvert.

Lorsque vous avez une peau sèche vous devez lutter constamment contre la déshydratation. Orlane s'est penché sur le problème et a dépensé plusieurs années de recherches.

Le résultat fut la découverte d'un complexe biologique très riche qui contribue à maintenir le taux d'hydratation des couches superficielles de l'épiderme. Ce complexe est à la base de la Ligne Intégrale, une ligne créée pour les peaux sèches.



DU 7 AU 11 NOVEMBRE 78
(un coupon par personne)

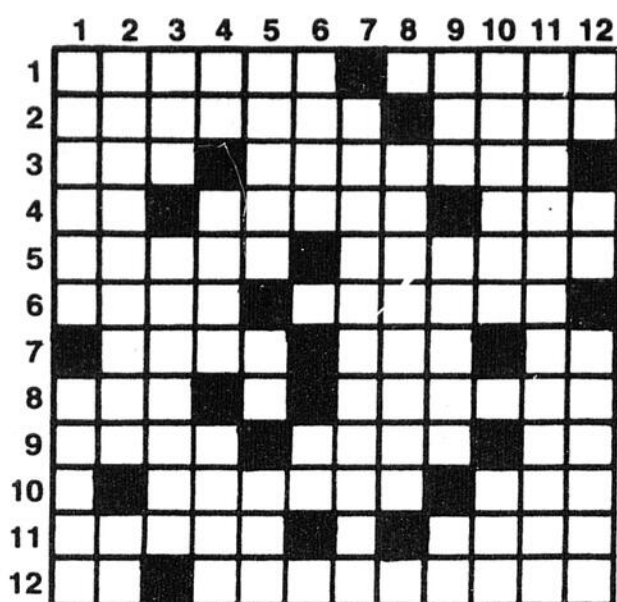
Justin Maltais Inc.
COSMETIQUES
28 est, Racine, Chicoutimi
549-7991 ou 549-0950

Léo Automobile Ltée

801, rue Alma, Chicoutimi, Qué., J7H 4E7 545-1190

détente

Problème no 120



HORIZONTAL

- 1- Partie immergée de la coque d'un navire. - Gantet garni de fer ou de plomb.
2- Ensemble des processus de dégradation du relief.

VERTICAL

- 3- Terme, au tennis. - Produire des élanements.
4- Le premier de tous les nombres. - Tranchant. - Explosif très puissant.
5- Lave à l'eau pure après un

- nettoyage. - Tissu d'armure croisée et très serrée.
6- Part de chaque convive dans un repas commun. - Titres de noblesse entre ceux de marquis et de vicomtes.
7- Enlever. - Pluriel de leu. - Conj.
8- Roi d'Israël. - Enduire d'encre.
9- Poitrine d'une femme. - Observer secrètement. - Note de musique.
10- N'accepte pas une chose offerte. - Adj. poss.
11- Papier à polir. - Boîte dans laquelle on dépose son bulletin de vote.
12- Ile de l'Atlantique. - Expression de la valeur numérique d'une grandeur.

- 5- Fille du frère ou de la sœur. - Symb. chim. - Ce qui termine.
6- Dieu des Vents. - Obtenu.
7- Besoin passager de dormir.
8- Fête que les Grecs célébraient au renouvellement de la Lune.
9- Abrév. de: Et le reste.

- Ville des Etats-Unis (New York). - Coutumes, usages.
10- Maladie caractérisée par une sueur abondante. - Triage.
11- Action de ternir.
12- Term. d'inf. - Symb. chim. - Qui a reçu les couleurs de l'arc-en-ciel.

mots croisés

Solution du problème no 119



horoscope

Le parallèle Mars-Neptune vous incitera à suivre votre intuition, vous aurez une idée très juste de la situation et établirez une meilleure communication avec les êtres. Vous aurez à cœur de vous dévouer aux intérêts de votre groupe. Chance avec 5 et 18.

ANNIVERSAIRES: Ne sacrifiez pas votre vie familiale à vos ambitions, cherchez un équilibre qui vous permettra un meilleur épanouissement général.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront très intelligents, pratiques et intuitifs. Ils seront attirés par les carrières de relation publique.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Profession:** Vous voyez enfin se dessiner la solution d'un conflit irritant qui mobilisait beaucoup de vos forces et de votre temps. **Affection:** Vous pouvez consolider vos projets. **Santé:** Evitez les aliments en conserve.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession:** Le moment n'est pas encore venu de vous mettre en avant, préparez mieux vos arguments et n'intervenez que parfaitement prêt. **Affection:** Ne soyez pas trop désinvolte. **Santé:** Faites des repas plus légers.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession:** Vous êtes en possession de tous les éléments utiles aux grandes décisions concernant un nouveau départ

de votre carrière. **Affection:** Bonne journée pour déclarer vos sentiments. **Santé:** Bonne vitalité.

CANCER (22 juin - 22 juillet) **Profession:** Vous découvrez des affinités nouvelles et les alliances qui en résulteront vous seront très profitables. **Affection:** Vos sautes d'humeur créent un climat pénible. **Santé:** Mangez à heures régulières.

LION (23 juillet - 23 août) **Profession:** Les questions d'argent vont passer au premier plan et vous aurez besoin de toute votre subtilité pour les résoudre. **Affection:** Ne soyez pas trop autoritaire avec votre partenaire. **Santé:** Soignez-vous par les plantes.

VIERGE (24 août - 22 septembre) **Profession:** Vous êtes porté par une vague de chance dont il convient de tirer le maximum, fiez-vous à votre intuition. **Affection:** Vous savourez de nouveaux liens en toute quiétude. **Santé:** Soins dentaires.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) **Profession:** Ne modifiez pas votre façon de voir malgré les pressions et les apparences momentanément contraires à vos projets. **Affection:** Ne vous confiez pas dans le même cercle d'amis. **Santé:** Faites des repas plus légers.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) **Profession:** De nouvelles rencontres et des propositions avantageuses

pourraient relancer vos projets dans une nouvelle voie. **Affection:** Efforcez-vous de limiter quelques tensions. **Santé:** Alimentez-vous plus naturellement.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) **Profession:** Prenez garde aux concessions, de fil en aiguille, vous allez vous retrouver dans une situation préjudiciable à vos intérêts. **Affection:** Soyez plus tendre avec votre partenaire. **Santé:** Détendez-vous.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) **Profession:** Le climat de cette journée s'annonce orageux et il faudra vous délier de votre nervosité autant que de celle de votre entourage. **Affection:** Climat propice aux aventures. **Santé:** Entretenez votre forme.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) **Profession:** Votre autorité se développe à l'occasion de changements importants dans votre cadre de travail ou à l'occasion d'une promotion. **Affection:** Suivez les élan de votre cœur. **Santé:** Suivez votre régime.

POISSONS (20 février - 20 mars) **Profession:** Vous hésitez car vous craignez de commettre une erreur, pendant ce temps vos adversaires profitent de l'occasion qui se présente. **Affection:** La sympathie de nouvelles relations vous aidera. **Santé:** Bonne.

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



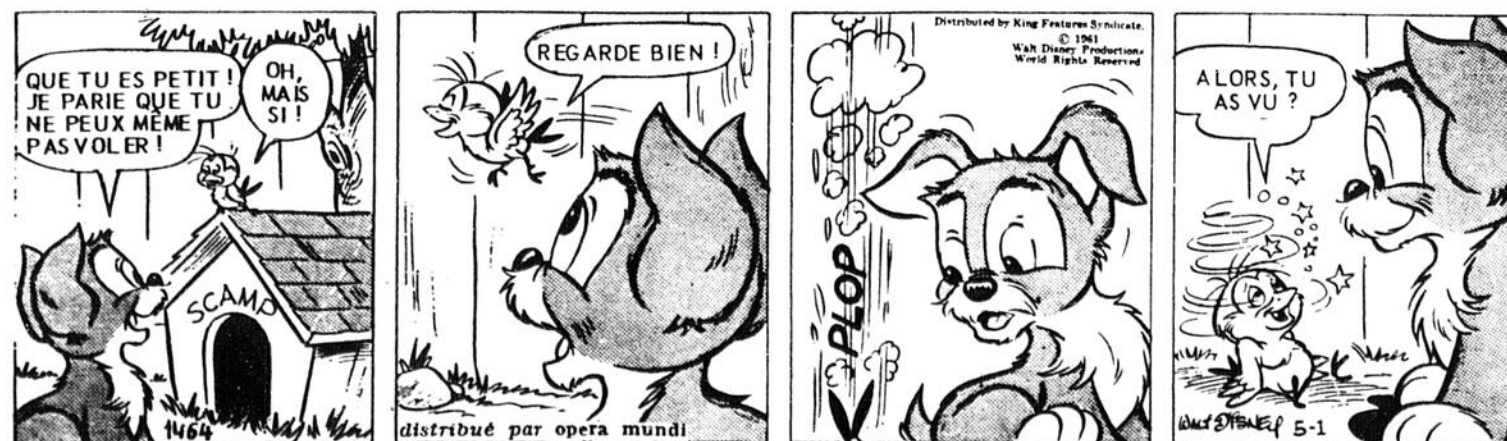
DONALD



L'AGENT CORRIGNAN



SCAMP



bridge

CHAMPIONNATS CANADIENS NORD-AMERICAINS

Trois Montréalais en quart-de-finale du Spingold

Donneur: Ouest
Vulnérables: Tous

Nord
Pi: D-10-7
Co: 6-4
Ca: 9-7-6
Tr: R-D-10-8-5

Ouest
Pi: R-6-5-3
Co: A-R-D-2
Ca: A-10-4
Tr: 9-7

Est
Pi: A-9-8-2
Co: V-10-8-5
Ca: 3
Tr: A-V-6-2

Sud
Pi: V-4
Co: 9-7-3
Ca: R-D-V-8-5-3
Tr: 4-3

Ouest
1 S-A
3 Co
4 S-A
6 Co

Nord
P
P
P
P

Est
3 Ca (1)
4 Co (2)
5 Co

Sud
Contre
P
P

(1) Intéressante convention montrant un singleton dans la suite annoncée, une distribution 4-4-4-1 et un jeu suffisamment fort pour se rendre au moins à la manche.
(2) Minimum.
Entame: 6 de carreau.

Introduction:

Après quatre jours de compétition, deux cents équipes avaient été éliminées du prestigieux Spingold. L'une des huit équipes encore en lice comprenait les Montréalais Mark Molson, Doug Frazer et Boris Baran, ainsi que l'Américain Lloyd Arvedon. Ils devaient toutefois prendre en compte le quart-de-finale contre l'équipe de Malcolm Brachman, qui comprenait quatre joueurs ayant déjà été champions du monde, soit Bobby Goldman, Paul Soloway, Mike Passell et Eddie Kantor.

Voyons ces deux derniers, respectivement en

Sur un retour trèfle, Ouest n'appelle que le valet du mort. Il coupe ensuite les deux carreaux après avoir pris la main chaque fois en cœur. A la huitième levée il tire un petit pique du mort vers son roi pour jouer ses deux derniers cœurs. Avant le jeu du dernier cœur, les jeux sont les suivants:

Nord
Pi: D-10
Co: -
Ca: -
Tr: R-10

Est
Pi: A-9
Co: -
Ca: -
Tr: A-6

Sud
Pi: V
Co: -
Ca: R-D-8
Tr: -

Sur le jeu de la dame de cœur, Nord doit capituler.

Maurice Larochelle

mot mystère

SOLUTION

No PRECEDENT-CHARME

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	D	A	N	D	Y	R	U	E	D	R	A	S	E	O
2	E	I	A	O	D	C	O	G	I	T	O	E	U	X	U
3	L	S	V	L	E	B	J	A	Q	U	E	X	N	E	R
4	A	C	I	O	F	O	R	E	U	S	E	Y	S	E	A
5	G	O	O	I	I	R	U	B	I	S	R	I	H	L	G
6	E	R	N	V	E	N	T	C	L	A	R	T	E	I	A
7	C	D	P	V	R	E	E	I	L	B	P	A	R	X	N
8	K	O	E	A	Q	R	K	A	E	A	U	R	I	I	Y
9	O	R	R	P	P	K	N	T	L	N	E	I	F	R	N
10	S	M	D	E	E	T	O	A	O	L	N	F	L	S	P
11	H	I	R	U	N	L	J	N	U	A	U	E	A	E	H
12	E	R	I	R	I	O	O	O	A	M	Q	R	R	D	E
13	R	O	X	H	T	L	C	I	G	I	U	O	D	A	R
14	T	I	P	E	R	C	H	E	E	E	E	C	A	Y	O
15	Z	R	P	O	E	M	E	S	E	R	I	E	R	H	N

7 LETTRES LE MOT CLEF GRAND CONFIERE

A	Elixir	Larynx	R
Ardeur	F	Louage	Râlant
Avion	Féroce	M	Revers
B	Foreuse	Niroir	Riflard
Borner	G	Nitre	Rubis
Brisé	Gecko	N	S
C	H	Nuque	Sérieux
Cogito	Héron	Nymphe	Sexué
Couler	Hertz	O	Shérif
D	Hilote	Orlon	Slikke
Dandy	Hyades	Ouragan	T
Défier	J	P	Tarif
Discord	Jalap	Perche	Tienne
Dormir	Jaque	Perdrix	V
E	L	Pivoine	Vapeur
Egale	Lamier	Poème	Violon
		Précis	

Selon le Dr André Moisan L'immobilisme systématique des administrateurs de l'hôpital Laval mettrait en danger la vie des grands cardiaques de Québec

par Bernard Racine

QUÉBEC (PC) — En plus de faire perdre à la province une aide fédérale de trois millions de dollars, les tergiversations d'un hôpital de Québec mettent en danger la vie des grands cardiaques de tout l'Est de la province, a révélé en fin de semaine un cardiologue de Québec.

Le Dr André Moisan, directeur de l'Institut de cardiologie de Québec, a expliqué au cours d'une interview que le conseil d'administration de l'hôpital Laval, de Québec, résiste au gouvernement qui lui a ordonné d'aménager des locaux plus adéquats pour son Institut de cardiologie, seul centre de chirurgie cardiaque dans tout l'Est du Québec.

Un arrêté en conseil du cabinet, daté du 15 décembre 1977, ordonnait à l'hôpital d'effectuer certaines rénovations et notamment d'aménager des locaux plus adéquats pour l'Institut de cardiologie.

Le conseil ne bouge pas

Le conseil d'administration n'a

pas bougé et continue à se faire tirer l'oreille même après avoir reçu récemment des mises en demeure du sous-ministre des Affaires sociales, Jean-Claude Deschênes et du ministre Denis Lazure lui-même, faisant porter sur les grands cardiaques de tout l'Est de la province le poids de son indécision.

Le 3 mars dernier, le ministère émettait un communiqué de presse annonçant que l'hôpital Laval venait d'être autorisé à effectuer des travaux de rénovation et de réaménagement.

Le projet, qui s'élevait à \$5.6 millions comportait le réaménagement des services de cardiologie et de pneumologie dans l'aile centrale de l'hôpital où ils jouiraient de locaux plus vastes et plus modernes.

Les travaux devaient débuter à l'automne, disait le communiqué.

Pour le moment, le conseil d'administration s'est contenté de rénover la centrale thermique et résiste au gouvernement qui a décidé que l'hôpital Laval devait abandonner sa vocation d'hôpital général pour se spécialiser dans

les soins cardiaques et pulmonaires.

Coupures fédérales

La moitié du coût de ce programme de rénovation et de réaménagement devait être couverte par un programme fédéral abandonné depuis dans le cadre des restrictions budgétaires d'Ottawa.

Si un malade ne peut être admis à l'Institut de cardiologie, faute d'espace, il ne lui est pas possible de subir ailleurs dans tout l'Est de la province la chirurgie cardiaque dont il a besoin, a admis le Dr Moisan.

"Les ressources disponibles à Québec sont deux fois moins importantes qu'à Montréal à population égale, même si la fréquence des maladies cardio-vasculaires dans notre population est aussi importante", a déclaré le cardiologue.

En gros, a expliqué le Dr Moisan, ce qui fait qu'un hôpital est considéré comme centre spécialisé en cardiologie, c'est le fait qu'il possède des salles de chirurgie et

de cathétérisme cardiaques. Nombre d'hôpitaux de la région de Québec ont des départements de cardiologie, mais c'est seulement à l'Institut de cardiologie Laval qu'un patient peut subir le test du cathétérisme ou une opération à cœur ouvert.

Le cathétérisme cardiaque est un examen interne des artères qui permet d'y découvrir les obstructions.

"Il est important de savoir qu'il existe une salle de chirurgie cardiaque et de cathétérisme cardiaque pour 350,000 habitants à Montréal, et une seulement pour 700,000 habitants à Québec", a-t-il dit.

L'Institut de cardiologie de Laval a été fondé en 1957 et installé dans un pavillon démodé, datant de 1932 qui servait autrefois de sanatorium. Sa charge l'autorise à donner des soins, à dispenser l'enseignement et à faire de la recherche en cardiologie.

Son équipe compte une trentaine de cardiologues assistés d'un personnel spécialisé et compétent. La qualité du travail

qu'on y accomplit est telle que la chirurgie la plus fréquente en cardiologie, à l'heure actuelle, et qui est le pontage aorto-coronarien, qui se fait à cœur ouvert, est devenue à l'Institut pas plus dangereuse que l'opération du foie, avec une mortalité de 1 pour cent seulement.

"Ces statistiques, qui font l'en-vie de centres mieux connus, pla-cent l'Institut de cardiologie de Québec au niveau des meilleurs centres mondiaux", affirme le Dr Moisan.

Autre exemple de l'efficacité de l'Institut, révélé par le cardiologue: le remplacement de la valve mitrale du cœur, une autre opération à cœur ouvert, "a été pratiquée 66 fois en 1977 sans aucune mortalité."

De plus, un grand nombre de cardiologues compétents oeuvrant dans les hôpitaux de l'Est de la province ont été formés à l'Institut, qui est un hôpital universitaire affilié à l'Université Laval.

Locaux désuets

Après avoir réalisé que les maladies cardio-vasculaires sont les

premières causes de décès chez les Québécois — elles représentent plus de 50 pour cent des décès chaque année — trois gouvernements successifs de la province ont autorisé les fonds nécessaires à un réaménagement des locaux de l'Institut, qui sont désuets et qu'un sous-ministre a déjà qualifiés "d'écurelle."

Le projet de réaménagement est maintenant vieux de plus de 15 ans et plus de un million de dollars ont déjà été dépensés en honoraires professionnels d'architectes et d'ingénieurs pour ce projet qui ne bouge toujours pas.

"Devant ces faits, on s'explique mal que les administrateurs n'aient pas pris les dispositions pour combler immédiatement cette lacune grave et préjudiciable à la population de l'Est du Québec, a commenté le Dr Moisan, qui a ajouté:

"Il est d'autant plus difficile de comprendre que ceci ne soit pas réalisé, qu'on ne trouve présentement personne qui soit contre la mise en place à Québec d'un centre de cardiologie adéquat. Le projet est cependant vieux de plus de 15 ans maintenant."

québec en bref

Mutisme de Cross

QUÉBEC (PC) — L'ex-diplomate britannique au Canada, M. James-Richard Cross, affirme ne pas savoir combien de personnes ont participé à son enlèvement, en octobre 1970.

Rejoint au téléphone à Londres par un journaliste du quotidien québécois Le Soleil, jeudi, M. Cross s'est cependant refusé à tout autre commentaire concernant les circonstances de son enlèvement.

L'ex-diplomate est aujourd'hui sous-ministre de la Division charbonnière du ministère de l'Énergie.

A la question de savoir s'il était au courant que des faits nouveaux entourant la crise d'octobre avaient fait surface au cours des derniers jours au Québec, M. Cross a d'abord répondu par un sec "no comment".

"Etiez-vous au courant qu'une sixième personne aurait participé à votre enlèvement en 1970"? lui a-t-on demandé.

"Comment voulez-vous que je le sache, a-t-il répondu. Je ne sais même pas combien de personnes étaient impliquées."

"Est-ce qu'une des personnes qui ont participé à votre enlèvement était anglophone"? a enchaîné le journaliste.

"Je n'ai aucun commentaire à faire et je n'en ferai aucun autre", a alors tranché l'ancien diplomate.

Chartrand porte des accusations

SHAWINIGAN — Le leader syndical Michel Chartrand, accusé vendredi lors de l'enquête du coroner sur la mort de Clément Ayotte un employé de la Belgo Canadian Paper, la compagnie-mère, la Consolidated-Bathurst de chercher à cacher les accidents mortels.

La victime se trouvait dans une embarcation près des estacades sur le St-Maurice lorsqu'elle fut prise dans les remous produits par de puissants propulseurs d'eau utilisés pour guider le bois de pulpe.

Chartrand a déclaré que la victime portait un corset orthopédique suite à un accident de travail. Il lui fut impossible d'éviter la noyade.

Chartrand accuse la compagnie de mettre la vie des travailleurs en danger, même celle des infirmes.

Dissension au sein du Parti québécois

TROIS-RIVIERES — L'Association régionale du Parti québécois du comté de Lavoie a demandé en fin de semaine par voie de résolution la démission du premier ministre René Lévesque de son poste de président du parti à cause de son attitude vis-à-vis la souveraineté-association.

Par contre le président régional pour le comté de Maskinongé, Hector Rivard, a déclaré qu'il s'agissait de moins que d'une tempête dans un verre d'eau et que la résolution demandant la démission de monsieur Lévesque, était aussi ridicule que de cesser d'être catholique parce que le pape est un polonais.

Une affaire de famille

VANCOUVER (AFP) — La représentation éventuelle du Québec à une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement francophones est une affaire canadienne entre le premier ministre du Canada et la première ministre du Québec, a déclaré samedi M. Léopold Senghor, président de la République sénégalaise, qui participe à Vancouver au 14e congrès de l'Internationale socialiste.

Interrogé au sujet de ses précédentes déclarations selon lesquelles le Québec ne pourrait pas participer à un tel sommet, M. Senghor a fait observer qu'en définitive il ne lui appartenait pas de trancher une telle question: A la rigueur, a-t-il dit, la France pourrait en discuter avec le premier ministre du Canada. C'est au fond une affaire entre "grands blancs".

Le président sénégalais a d'autre part exprimé son étonnement devant, a-t-il dit, la vivacité de la réaction du ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, selon qui la France ne s'associerait à aucune réunion de chefs d'Etat ou de gouvernements francophones à laquelle ne participerait pas le Québec.



SAINET SAUF — Le conducteur de ce camion a pu se tirer indemne de ce brasier qui a fait suite à l'explosion du réservoir d'essence de son véhicule dans une rue de la métropole, en fin de semaine dernière. Il va sans dire que la circulation a été complètement paralysée pendant près d'une demi-heure. (Téléphoto PC)

Création d'un comité spécial pour étudier la rémunération des médecins

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, le Dr Denis Lazure, a annoncé samedi la formation d'un comité d'étude qui se penchera sur la rémunération des professionnels de la santé.

Préside par le Dr Fernand Houli, de l'Université Laval, ce comité, dont la création a été approuvée la semaine dernière par le conseil des ministres, sera

Un autre amendement à la loi obligera les usagers des services de santé à utiliser la "carte soleil" à défaut de quoi ils devront payer eux-mêmes pour les services qu'ils reçoivent.

Le ministre a précisé que ce dernier amendement n'entrera en vigueur que six mois après son adoption et qu'il sera accompagné d'une campagne d'information suffisante pour

decins a été atténué par l'entrée en scène d'autres professionnels venant des sciences sociales et des sciences humaines.

Le président de l'association, le Dr Jacques Lambert, avait plus tôt exprimé l'avis que, dans le cadre d'une "cogestion médicale" locale, les administrations et le ministère auraient avantage à partager avec les conseils de médecins et dentistes leurs secrets budgétaires, "ce qui aurait pour conséquences certaines une plus grande implication du corps médical et une détermination plus précise des priorités réelles des soins de santé".

Trop d'employés dans les hôpitaux

Concernant le plan de redressement budgétaire des hôpitaux, le ministre a indiqué que sur les 320 institutions hospitalières que compte le réseau des Affaires sociales, une trentaine seulement ne pourront pas résorber d'ici deux ans les déficits accumulés.

"Nous avons trop d'employés dans les hôpitaux, a déclaré le ministre, et c'est un mythe de penser que la multiplication des employés améliore la qualité des services."

Evoquant sa récente mission d'étude en Allemagne de l'Ouest, le ministre a affirmé que les hôpitaux généraux dans ce pays comptaient deux fois moins d'employés qu'au Québec, et ce autant chez les employés de cadre que chez les syndiqués et les professionnels.

A un dentiste qui s'inquiétait de voir le comité d'étude sur la rémunéra-



Denis Lazure

composé de huit personnes — dont quatre médecins — et devra soumettre un rapport préliminaire d'ici six mois.

Le ministre a également annoncé que la Loi sur les services de santé sera amendée de façon à "permettre au ministre d'approuver le plan d'effectifs médicaux de chaque hôpital".

que personne ne soit pris de court.

Le ministre, qui s'adressait à quelque 150 médecins et dentistes membres de l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec inquiets de la diminution des responsabilités et du rôle des médecins dans les institutions hospitalières, a admis que "le rôle des mé-

*Faire ressortir
votre beauté...
notre souci premier.*

*La Coifferie
vous offre
les services
professionnels
de quatre maîtres-coiffeurs
Benoît, Linc, Clément, Rami
dans une ambiance et un
décor particuliers pour
un travail personnalisé.*



*Coiffeurs
Conseil
Stylistes.*
441 EST, RACINE
CHICOUTIMI
G7H 1T5
Tél.: 549-1626

Nouveau

**Passez la journée
en douceur
"sans filtre"**



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. "Goudron": 16 mg, nicotine: 0.9 mg.

horaire

CJPM

LUNDI, LE 6 NOVEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé	16.30 Les Tannants
10.00 A votre service	17.30 Parle, parle, jase jase
10.30 Les satillipettes	18.30 Studio Six
10.45 Bonjour madame	19.00 Dominique
11.30 Du coq à l'âne	19.30 Le clan Beaulieu
12.15 Les nouvelles du midi	20.00 L'homme de six millions
12.30 A vous de jouer	21.00 Ciné-choix: "Hawkins vendetta"
13.00 Personnalités	22.30 Les nouvelles TVA
13.30 Cinéma: "Pavé de Paris"	23.00 Dernière édition
15.30 Dessins animés	23.10 Ça prend un voleur
16.00 Le monde de monsieur Tranquille	24.10 Les incorruptibles

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé	16.30 Les Tannants
10.00 A votre service	17.30 Parle, parle, jase jase
10.30 Les satillipettes	18.30 Studio Six
10.45 Bonjour madame	19.00 Patrick et Renée
11.30 Du coq à l'âne	19.30 Les ennuis de Marie
12.15 Les nouvelles du midi	20.00 Ma sorcière bien-aimée
12.30 A vous de jouer	20.30 Oscar et Félix
13.00 Personnalités	21.00 Tête d'affiche
13.30 Cinéma: "Strip-teaseuse effarouchée"	22.00 Tic tac toc
15.30 Flipper	22.30 Les nouvelles TVA
16.00 Le monde de monsieur Tranquille	23.00 Dernière édition
	23.10 L'homme de fer
	24.10 Hawaii 5-0

CKRS

LUNDI, 6 NOVEMBRE

9.30 Les chevaux du soleil	18.48 Téléjournal national
9.00 En mouvement	18.53 Actualités régionales
9.15 Les Oriens	19.00 Cinéma de 5 heures (suite)
9.30 Passe-partout	19.30 Dans tous les cantons
10.00 Une fenêtre dans ma tête	20.00 Terre humaine
10.15 Virginie	20.30 Papa cher papa
10.30 Magazine-express	21.00 Télé-sélection: "Angoisse"
11.00 Les nouvelles de Clémence	22.30 Téléjournal national et international
11.30 Au milieu du jour	22.59 Météo
12.30 Les Coqueluches	Au fil de l'actualité (3ème édition)
13.31 Téléjournal	23.05 Actualités régionales
13.36 Femmes d'aujourd'hui	23.12 Nouvelles du sport
14.31 D'amour et d'eau fraîche	23.22 Aux frontières du connu
15.30 Au féminin	23.52 Cinéma: "Les Implacables"
16.00 Bobino	
16.30 Le Gutenberg	
17.00 Cinéma de 5 heures: "Sissi"	
Au fil de l'actualité (2ème édition)	

MARDI, 7 NOVEMBRE

8.30 Roquet belles oreilles	Au fil de l'actualité (2ème édition)
9.00 En mouvement	18.48 Téléjournal national
9.15 Les cent tours de Centour	18.53 Actualités régionales
9.30 Passe-partout	19.00 Mission impossible
10.00 Animagerie	20.00 Grand-papa
10.15 Minute Moutoute	20.30 Jamais deux sans toi
10.30 Magazine-express	21.01 Télémag
11.00 Les nouvelles de Clémence	22.00 Au nom de la loi
11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national et international
12.30 Les Coqueluches	22.59 Météo
13.31 Téléjournal	Au fil de l'actualité (3ème édition)
13.36 Femmes d'aujourd'hui	23.05 Actualités régionales
14.31 Cinéma: "Ataragon"	23.12 Nouvelles du sport
15.00 Bobino	23.22 Ciné-policier: "Un frisson dans la nuit"
16.30 Les Egrégories	
17.00 Cinéma de 5 heures: "Sissi impératrice"	

CBJET

(5)

LUNDI, 6 NOVEMBRE 1978

9.00 A Thought for Today	17.00 The Goodies
9.05 CBC 6 Good Morning	17.30 All in the Family
9.15 The Friendly Giant	18.00 The City at Six
9.30 Quebec School Telecast	19.00 The Mary Tyler Moore Show
10.30 Mr. Dressup	19.30 Trivia
11.00 Sesame Street	20.00 WKRP in Cincinnati
11.58 CBC 6 Good Afternoon	20.30 M.A.S.H.
12.01 Coronation Street	21.00 Superspecial: Circus with Al Waxman
12.30 Search for Tomorrow	22.00 Newsmagazine
13.00 CBC News	22.30 Man Alive
13.04 The Bob McLean Show	23.00 The National
14.00 The Edge of Night	23.27 The City Tonight
14.30 T.B.A.	23.45 Canada After Dark
15.00 Take 30	00.45 Lord Peter Wimsey
15.30 Celebrity Cooks	
16.00 Charlie Chaplin	
16.30 For Kids Only - Catch Up!	

MARDI, 7 NOVEMBRE 1978

9.00 A Thought for Today	17.00 The Goodies
9.05 CBC 6 Good Morning	17.30 All in the Family
9.15 The Friendly Giant	18.00 The City at Six
9.30 Quebec School Telecast	19.00 The Mary Tyler Moore Show
10.30 Mr. Dressup	19.30 Trivia
11.00 Sesame Street	20.00 WKRP in Cincinnati
11.58 CBC 6 Good Afternoon	20.30 M.A.S.H.
12.01 Coronation Street	21.00 Superspecial: Circus with Al Waxman
12.30 Search for Tomorrow	22.00 Newsmagazine
13.00 CBC News	22.30 Man Alive
13.04 The Bob McLean Show	23.00 The National
14.00 The Edge of Night	23.27 The City Tonight
14.30 T.B.A.	23.45 Canada After Dark
15.00 Take 30	00.45 Lord Peter Wimsey
15.30 Celebrity Cooks	
16.00 Charlie Chaplin	
16.30 For Kids Only - Catch Up!	

CJBR

(3)

LUNDI, 6 NOVEMBRE

9.00 En mouvement	15.45 Les Chiboukis
9.15 Les Oriens	16.00 Bobino
9.30 Passe-partout	16.30 Le Gutenberg
10.00 Une fenêtre dans ma tête	17.00 L'heure de pointe
10.15 Virginie	18.00 Ce soir
10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional
11.00 Les nouvelles de Clémence	19.00 Les cirques du monde
11.30 Harold Lloyd	20.00 Terre humaine
12.00 Vers l'aventure	20.30 Papa, cher papa
12.30 Les Coqueluches	21.00 Télé-sélection
13.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui	23.05 Téléjournal régional
14.30 D'amour et d'eau fraîche	23.22 Aux frontières du connu
15.30 Au jardin de Pierrot	23.52 Les brigades du tigre

MARDI, 7 NOVEMBRE

9.00 En mouvement	16.30 Les Egrégories
9.15 100 tours de Centour	17.00 L'heure de pointe
9.30 Passe-partout	18.00 Ce soir
10.00 Animagerie	18.30 Ce soir régional
10.15 Minute Moutoute	19.00 Walt Disney
10.30 Magazine-express	20.00 Grand-papa
11.00 Les nouvelles de Clémence	21.00 Télémag
11.30 Le monde en liberté	22.00 Vivre sa vie
12.00 Cher oncle Bill	22.30 Téléjournal
12.30 Les Coqueluches	23.05 Téléjournal régional
13.30 Téléjournal	23.12 Nouvelles du sport
13.35 Femme d'aujourd'hui	23.22 Rencontres
14.30 Cinéma	23.52 Propos et confidences
16.00 Bobino	00.23 Cinéma

WEZF

(7)

LUNDI, 6 NOVEMBRE

6.00 Good Morning Jesus	16.30 The Merv Griffin Show
7.00 Good Morning America	18.00 World News Tonight
9.00 PTL Club	18.30 Hollywood Squares
11.00 Happy Days	19.00 The Andy Griffith Show
11.30 Family Feud	19.30 Bewitched
12.00 \$20,000 Pyramid	20.00 Family Feud All Star Match
12.30 Ryan's Hope	21.00 Monday Night Football: "Washington vs Baltimore"
13.00 All my Children	23.45 The Mary Tyler Moore Show
14.00 One Life to Live	
15.00 General Hospital	
16.00 The Edge of Night	

MARDI, 7 NOVEMBRE

6.00 Good Morning Jesus	15.00 General Hospital
7.00 Good Morning America	16.00 The Edge of Night
9.00 PTL Club	16.30 The Merv Griffin Show
11.00 Happy Days	18.00 World News Tonight
11.30 Family Feud	18.30 Hollywood Squares
12.00 \$20,000 Pyramid	19.00 The 78 Vote
12.30 Ryan's Hope	23.00 The Mary Tyler Moore Show
13.00 All my Children	
14.00 One Life to Live	
	23.30 The 78 Vote

RADIO-QUEBEC

(8)

Une partie de la programmation régulière de Radio-Québec reprendra vendredi le 10 novembre 1978 à 18h30.

CFCF

(11)

LUNDI, 6 NOVEMBRE

6.00 University of the Air	15.00 Another World
6.30 Morning Exercises	16.30 The Pink Panther
7.00 Canada A.M.	17.00 The Price is Right
9.00 Romper Room	18.00 Pulse
9.30 What's Cooking?	19.00 The Waltons
10.00 The New Ed Allen Show	20.00 Lifetime
10.30 Definition	21.00 Miss Canada Pageant
11.00 The Community	22.30 One Day at a Time
11.30 Rocket Robin Hood	23.00 CTV National News
12.00 The Flintstones	23.21 Pulse
12.30 Gilligan's Island	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Call Me Bwana"
13.00 The Mad Dash	
13.30 McGowan and Co.	
14.00 The Alan Hamel Show	

MARDI, 7 NOVEMBRE

6.00 University of the Air	16.00 Family Feud
6.30 Morning Exercises	16.30 The Pink Panther
7.00 Canada A.M.	17.00 The Price is Right
9.00 Romper Room	18.00 Pulse
9.30 What's Cooking?	19.00 Headline Hunters
10.00 The New Ed Allen Show	19.30 What's My Line?
10.30 Definition	20.00 Diffrent Strokes
11.00 The Community	20.30 Laverne and Shirley
11.30 Rocket Robin Hood	21.00 In the Beginning
12.00 The Flintstones	23.00 CTV National News
12.30 Gilligan's Island	23.21 Pulse
13.00 The Mad Dash	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Charlie Varrick"
13.30 McGowan and Co.	
14.00 The Alan Hamel Show	
15.00 Another World	

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

LUNDI, 6 NOVEMBRE 1978

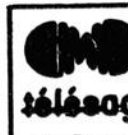
8.15 Entre nous	17.30 Entre nous
8.45 Câblo-guide	18.00 Câblo-guide
10.00 ONF	19.00 Conseil de gestion du Cégep de Chicoutimi
11.45 Câblo-guide	
12.00 Entre nous	
13.00 La vie municipale	

MARDI, 7 NOVEMBRE 1978

8.15 Entre nous	19.30 Méditation transcendantale
8.45 Câblo-guide	19.45 Sobriété, un art de vivre
10.00 Entre nous	20.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi
12.00 Entre nous	
13.00 Câblo-guide	

MERCREDI, 8 NOVEMBRE

8.15 Entre nous	17.30 Entre nous
8.45 Câblo-guide	18.00 Câblo-guide
10.00 ONF	19.30 Carnaval-Souvenir
11.45 Câblo-guide	20.00 Assemblée nationale
12.00 Entre nous	21.30 ONF
13.00 Câblo-guide	



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
LUNDI, 6 NOVEMBRE 1978
CARNIVAL-SOUVENIR: 30 min.
Les deux premières émissions porteront sur les thèmes suivants:
1ère semaine: le costume, la mode en 1878.
2ème semaine: l'accueil, personnalité par la bonne ménagère.
DIFFUSION: dimanche, 10h15, mercredi, 19h30, samedi, 12h45.
Tél: 545-1112
Disponibilité des services à: Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

arts et spectacles

Mary Pickford

A 85 ans, elle envisage un retour au petit écran

HOLLYWOOD (AFP) — A 85 ans, Mary Pickford, ancienne étoile du cinéma muet et reine d'Hollywood avec son premier mari, Douglas Fairbank, est toujours alerte: elle envisage même de faire sa rentrée sur le petit écran.

Mary Pickford n'a plus fait d'apparition en public depuis deux ans. Elle avait reçu un Oscar spécial pour son œuvre cinématographique. Et si elle s'intéresse toujours à la télévision, elle déteste que les émissions soient interrompues par les séquences publicitaires, au mépris du public.

Après avoir produit un documentaire de 90 minutes, American Sweetheart, sur sa vie de vedette, elle envisage maintenant d'en tourner une suite pour le petit écran.

Vivant à Pickfair, son palais d'Hollywood, où elle a reçu autrefois toutes les étoiles du cinéma, Mary Pickford assure que les nouvelles vedettes l'impressionnent. Je me demande où on va les chercher pour qu'ils soient aussi bons, a-t-elle expliqué.

Mais l'ancienne star du muet visionne peu de films récents et une chose la dégoûte toujours: les baisers passionnés à l'écran. "Je

trouve cela répugnant, le sexe est trop envahissant. Un baiser est

une promesse, et je n'ai jamais voulu tromper les gens."



Cinéma canadien

Pas de réussite sans rentabilité

MONTREAL (PC) — Pour réussir, l'industrie canadienne du cinéma doit faire des films commerciaux qui soient rentables. C'est ce qu'affirme M. Harold Greenberg, président d'Astral Bellevue Pathé.

Il a commencé à faire des films il y a six ans, après avoir constaté que les producteurs qui utilisaient son laboratoire ne réglèrent pas leurs factures.

"J'ai compris que je pourrais tout aussi bien les faire moi-même", dit-il dans une interview.

Astral engagea alors

pour deux ans deux des plus importants conseillers au monde et les dirigeants de la société firent de nombreux voyages en Californie.

"Il nous a fallu deux ans environ pour intégrer toutes les connaissances dans un programme fonctionnel", dit-il.

Aujourd'hui, il est fier que "La ville en feu", qui sera terminée prochainement, et "Un homme appelé intrépide" dont le tournage vient de commencer, ont été financés sans aucune demande de privilèges fiscaux.

M. Greenberg reconnaît pourtant que dans le cas du deuxième film une demande de franchise fiscale a été adressée aux autorités, non pas pour aider Astral mais pour protéger les futurs investisseurs qui voudraient mettre de l'argent dans le film et partager les risques financiers. Une offre publique d'achat d'actions sera faite à cette fin.

Astral et l'autre investisseur original, Lorimar, de Grande-Bretagne, vont lancer l'OPA sous l'empire de la loi canadienne qui accorde un dégrèvement de 100 pour cent du coût de l'investissement dans des films canadiens.

Deux autres films canadiens, "Agency" et "The Challenging", ont été offerts au public en suivant le même processus. Bien qu'ils soient considérés comme canadiens, ces films sont des coproductions; ils mettent en vedette des acteurs américains et passent par le box office international. Ce procédé a été critiqué parce qu'il ne fait pas suffisamment appel à des acteurs canadiens.

M. Greenberg se défend bien de faire la même chose. Les acteurs canadiens veulent tourner avec des vedettes internationales, dit-il.

Sa société est en train de négocier avec ABC Television aux Etats-Unis et quatre distributeurs de films dans les salles de cinéma.

HOTEL LAURENTIEN SALOON



10 DANSEUSES SERVEUSES
MACHINES A BOULE ELECTRONIQUES

SPECTACLE CONTINU DE 15H00 A 3H00

330, JACQUES-CARTIER EST 543-4980

cinéma

ALMA

Alma

Jusqu'au 9 novembre incl.: (18 ans) "Poupées nazies" - "Plaisir pervers"

Canadien

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Les aventures de Bernard et Bianca" - "Les Robinsons des mers du Sud"

BAGOTVILLE

Saguenay

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Filles en cage" - "Perversions"

CHICOUTIMI

Place du Royaume Cinéma 1

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Le convoi de la peur" - "Moi, fleur bleue"

Cinéma 2

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Le récidiviste" - "Des demain"

Cinéma 3

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Grease" - "L'homme pressé"

Capitol

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Les aventures de Bernard et Bianca" - "Les Robinsons des mers du Sud"

Cartier

Jusqu'au 9 novembre incl.: (18 ans) "Fais-moi tout" - "Le sexe à la barre"

DOLBEAU

Météore

Du 4 au 10 novembre incl.: "A la recherche de l'extase" - "Les vierges de l'amour"

JONQUIERE

Bellevue

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Les aventures de Bernard et Bianca" - "Les Robinsons des mers du Sud"

Centre

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Le convoi de la peur" - "Moi, fleur bleue"

Elysée

Jusqu'au 9 novembre incl.: "A la recherche de M. Goodbar" - "Tendre poulet"

MISTASSINI

Orphéon

Jusqu'au 9 novembre incl.: "Les aventures de Bernard et Bianca" - "Les Robinsons des mers du Sud"

faits divers

Policier poignardé

SHAWINIGAN — L'agent Marcel Lemay de la police municipale de Shawinigan a obtenu hier son congé de l'Hôpital régional de la Mauricie à Shawinigan après avoir été traité pour un coup de couteau qui aurait pu lui coûter la vie.

Appelé sur les lieux d'une querelle de ménage, l'agent Lemay a été attaqué d'un couteau de boucherie dont la lame a pénétré de trois pouces à la base du dos.

Un homme de 42 ans, Roland Beaulieu, est détenu en rapport avec cette affaire.

Affaire Sky Shops

MONTREAL — Déjà acquitté d'une accusation de conspiration dans l'affaire Sky Shops, le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère devra revenir devant le tribunal afin de subir son enquête préliminaire sous une autre accusation.

Le sénateur est accusé d'avoir reçu de Sky Shops des actions d'un montant de \$95,000 en retour de son influence pour obtenir la prolongation d'un bail de cette boutique hors taxe à l'aéroport de Dorval.

Deux hommes d'affaires, Gordon Brown et Clarence Campbell devront aussi subir leur enquête préliminaire sous l'inculpation d'avoir versé le présumé pot-de-vin au sénateur Giguère.

Accusation de fraude

SHERBROOKE — Le président d'une des plus importantes manufactures productrices de margarine au pays, Gaston Blanchet, a été trouvé coupable, hier, de trois accusations de fraude totalisant plus de \$250,000.

Le jury a délibéré pendant 24 heures avant de rendre son verdict.

La mère de Gaston Blanchet avait été enlevée et détenue en otage pendant cinq jours en 1975. Les ravisseurs, qui réclamaient une rançon d'un million de dollars, avaient été arrêtés et condamnés à 15 ans de détention. Ils avaient avoué avoir commis ce crime par vengeance personnelle contre Blanchet.

Débat sur l'AANB

HAMILTON — Le ministre fédéral d'Etat aux sciences, à la technologie et aux travaux publics, Judd Buchanan, a demandé aux jeunes libéraux de l'Ontario de faire tout en leur possible pour intéresser les Canadiens anglais au débat sur la Constitution.

Participant hier à la dernière journée du congrès de la jeunesse libérale de l'Ontario, monsieur Buchanan a déploré l'apathie du Canada anglais à l'égard de ce débat.

La raison en est, selon lui, que les anglophones croient que le gouvernement québécois n'est pas réellement séparatiste et que le premier ministre René Lévesque est un homme raisonnable qui ne veut que modifier légèrement les choses.

Monsieur Buchanan a fait remarquer que les hommes politiques de l'Ontario, de l'Ouest et des Maritimes se sentaient mal à l'aise de parler de la Constitution.

Arrestation de Salvail

MONTREAL (PC) — Vedette de récentes audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé à Sorel, Marcel Salvail a affirmé en fin de semaine qu'il ne pourrait lundi se présenter devant un tribunal de Shawinigan, ayant déjà une autre obligation à respecter.

Salvail est accusé d'extorsion par le tribunal québécois, mais il a été appréhendé mercredi dernier à Miami Beach, en Floride, et accusé par la police américaine d'être entré illégalement aux Etats-Unis.

L'homme d'affaires sorois vit en Floride depuis déjà plusieurs semaines.

Il a demandé à Me Claude Martin, son avocat québécois, d'expliquer son absence devant le tribunal de la Mauricie. "Je ne peux être à deux endroits à la fois, a-t-il expliqué au cours d'une entrevue téléphonique.

"Si je quitte les Etats-Unis avant le temps de ma comparution, je n'aurai plus le droit de mettre les pieds ici pour le reste de mes jours."

L'homme a raconté qu'il se trouvait dans sa roulotte à faire des patates frites, lorsque les limiers américains ont fait irruption chez lui.

Selon certaines informations publiées dimanche, l'homme d'affaires québécois préparerait actuellement une série de spectacles mettant en vedette des artistes québécois.

A sa seule comparution devant la CECO le 17 avril, il a vigoureusement nié toute activité illégale.

"La seule erreur que je n'ai jamais commise, c'est d'avoir trop fait confiance aux gens", a-t-il déclaré au président de la CECO, le juge Denys Dionne.

Enfance en difficulté

QUEBEC — Communiquée il y a deux jours devant le 16e congrès du CQEE par le ministre Jacques-Yvan Morin, la politique du ministère de l'Education à l'endroit des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage a reçu un premier accueil favorable des participants. Le CQEE se réjouit que le ministre ait placé à la base de sa politique l'objectif de démarginalisation des enfants en difficulté que l'organisme s'était lui-même donné en 1976.

Les traits principaux des dispositions annoncées par le ministre de l'Education rejoignent les préoccupations du CQEE: intervention précoce auprès des enfants susceptibles d'éprouver des difficultés, intégration des enfants en difficulté dans un cadre scolaire aussi normal que possible, accent placé sur les potentialités plus que sur les handicaps des enfants, possibilité de prolonger la période de fréquentation scolaire, implication des parents dans les décisions touchant l'orientation de leur enfant.

Par ailleurs, il ressort que l'implantation de ces mesures rencontrera des difficultés. Il est à craindre notamment certaines hésitations et résistances des administrateurs, des enseignants, des parents du secteur dit régulier de l'enseignement. Il paraît opportun, comme l'envisage la politique ministérielle, de prévoir une stratégie d'implantation progressive, attendue la nécessité d'atteindre les mentalités de la plupart des intervenants.

Dans la mesure où le CQEE reconnaît les objectifs généraux de la politique du ministère de l'Education à l'endroit des enfants en difficulté, il entend veiller et contribuer à sa mise en oeuvre cohérente, de façon à réduire le plus possible l'écart susceptible de séparer de la réalité les propos généraux de cette politique.

Audacieuse prise de position constitutionnelle

La CdeC propose un fédéralisme ultra-décentralisé et Ryan met en doute la viabilité de ce fédéralisme



Claude Ryan

MONTREAL (PC) — La Chambre de commerce de la province propose un fédéralisme ultra-décentralisé qui accorderait aux provinces l'exercice d'un droit d'option quasi-général de l'administration fédérale.

C'est sans le moindre accrochage ni vraiment de débat que les délégués réunis en congrès annuel dans un hôtel de la métropole ont adopté cette prise de position constitutionnelle audacieuse, sinon progressiste.

Conférencier invité au déjeuner-causette qui a suivi l'assemblée plénière, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan s'est dit d'avis qu'un fédéralisme aussi décentralisé ne serait probablement pas fonctionnel.

A première vue, M. Ryan croit que le régime fédéral suggéré par la Chambre ne serait pas pratique en ce qu'il accablait les provinces de responsabilités qu'elles ne sont pas aptes à assumer et que seul le gouvernement central est en mesure de prendre en charge et d'administrer.

Ainsi M. Ryan indique qu'un régime fédéral fonctionnel ne peut se départir des secteurs de l'aviation, des chantiers maritimes, du transport maritime et des chemins de fer et de bien d'autres. Sans soulever d'attribution, les dirigeants de la chambre furent plutôt déçus de voir que l'orientation constitutionnelle proposée n'avait pas provoqué de débat de fond.

Les intervenants, tout au plus une dizaine, ont surtout discuté de l'opportunité pour la chambre de se prononcer à un moment où le dossier évolue aussi rapidement.

Seulement deux

Seulement deux délégués se sont opposés à l'adoption du rapport du comité de révision des politiques constitutionnelles dont la résolution propose textuellement "d'attribuer aux provin-

ces l'exercice d'un droit d'option de l'administration des secteurs où le gouvernement fédéral aura la compétence exclusive à l'exception de la monnaie, de la défense nationale, de la politique extérieure et de l'administration du service des postes. L'exercice de ce droit comporte le pouvoir de percevoir directement les impôts nécessaires."

M. Ryan a fait observer que cette formule ne peut être comparée à la thèse souveraineté-association, considérant que le gouvernement fédéral assumerait la compétence législative exclusive pour abandonner l'administration aux provinces.

Le rapport adopté par le congrès de la Chambre prévoit en outre que la nouvelle constitution canadienne devra "satisfaire raisonnablement les desirs de la majorité des Canadiens et, plus particulièrement, de la majorité des deux races fondatrices du pays".

Une autre résolution recommande de repatrier la constitution et de confier aux législatures des provinces les pouvoirs résiduels.

Éléments de fond

Devant cet auditoire de plus de 500 personnes du milieu des affaires, le chef du PLQ a essentiellement traité de la situation économique dont il a tracé le passif et l'actif. Puis, M. Ryan a dévoilé quelques éléments de fond de l'orientation économique que les membres d'un comité de travail du parti sont sur le point de définir.

— mettre un frein à l'expansion du secteur public; habituer les citoyens à compter sur eux-mêmes; éviter les mesures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative; favoriser et développer les programmes générateurs d'initiatives personnelles; étaler les charges fiscales de manière que le Québec soit plus concurrentiel avec ses voisins;

Au sujet de la construction

Le Québec et l'Ontario doivent conclure une entente

MONTREAL — La FTQ-Construction réclame du gouvernement québécois qu'il négocie dans les plus brefs délais un accord au sujet des travailleurs de la construction avec l'Ontario.

On sait qu'un projet de loi a été adopté en deuxième lecture au parlement de l'Ontario la semaine dernière dans le but de garantir la priorité d'emploi des travailleurs ontariens sur ceux du Québec dans l'industrie de la construction. Ce projet de loi répond aux règlements de placements québécois qui privilégient l'emploi des travailleurs québécois sur les chantiers du Québec.

M. Maurice Pouliot, secrétaire

général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ), a affirmé aujourd'hui que sa centrale est d'accord avec les objectifs poursuivis par les deux gouvernements, c'est-à-dire la priorité accordée aux travailleurs de l'une et l'autre province sur leur territoire respectif.

Cependant, il a rappelé ses critiques à l'égard du gouvernement québécois, qui n'avait pas besoin, selon lui, de fermer de façon aussi étanche ses frontières aux travailleurs des autres provinces. Selon lui, le système de classification à lui seul aurait eu pour effet de permettre à bien peu de travailleurs de l'ex-

terieur de venir travailler chez nous.

Au contraire, la loi ontarienne, qui semble plus sévère, risque d'interdire l'accès des chantiers à un nombre important de travailleurs québécois. En effet, plusieurs milliers de Québécois vont travailler en Ontario chaque année, alors qu'un nombre négligeable de travailleurs ontariens viennent chez nous.

M. Pouliot a demandé au ministre Johnson d'entreprendre des pourparlers avec son homologue ontarien pour faciliter la circulation des travailleurs entre les deux provinces, tout en respectant les priorités d'emploi en faveur des travailleurs résidents de chaque côté de la frontière.

Première assemblée syndicale à Montréal

Opérateurs d'équipement lourd

MONTREAL — "Il y a des problèmes dans la construction. Vous êtes partis pour les régler en grande", a déclaré hier Michel Chartrand.

S'adressant à près de 200 opérateurs d'équipement lourd du Québec, le syndicaliste Michel Chartrand ne cache pas son enthousiasme devant le passage des opérateurs d'équipement lourd à la CSN-Construction.

"Il y a moyen d'avoir des syndicats dans la construction qui vont se tenir, a déclaré Michel Chartrand en rappelant que les entrepreneurs "baveux" risquent de se retrouver sans employés.

"Il n'y a pas de raison pour que les gens de la construction se fassent baver plus longtemps par des patrons qui les renvoient chez eux quand ils ne font plus leur affaire."

"Il est temps, a confié Michel Chartrand, de s'organiser pour arrêter de se faire virer plus longtemps.

Parlant devant les opérateurs de la section 747, le nouveau syndicat CSN des opérateurs d'équipement lourd du Québec, qui tenait hier à Montréal sa première assemblée syndicale, M. Chartrand a souligné que le syndicalisme, c'est d'abord et avant tout l'affaire des travailleurs et "ce n'est pas les injonctions qui vont empêcher les travailleurs de se réunir ensemble".

Faisant référence à l'injonction interlocoutoire obtenue par la FTQ-Construction pour empêcher l'exécutif provisoire de la section 747 de parler au cours de la réunion de deux points à l'ordre du jour, soit "les mensonges du 791" et "la vraie

carte internationale", M. Chartrand a souligné que la force d'un syndicat, "ça ne se mesure pas au nombre de travailleurs, mais à leur volonté de se battre ensemble".

D'ailleurs, au cours de la réunion d'hier, les membres de l'exécutif provisoire, ainsi que les orateurs invités, soit MM. Michel Chartrand, Marcel Pepin et Michel Bourdon, le président de la CSN-Construction, ainsi que l'ex-vice-président de la FTQ-Construction, M. Robert Forcier, et le fondateur du Syndicat 791 de la FTQ, M. Léon Bonenfant, ont tout de même pu expliquer aux opérateurs présents que leur choix était désormais décidé et qu'il visait à obtenir pour les prochaines négociations un meilleur décret pour l'ensemble des opérateurs d'équipement lourd du Québec.

Le souci d'être le reflet des activités québécoises élections municipales

QUEBEC — Aujourd'hui, la télévision de Radio-Québec soucieuse d'être le reflet des activités québécoises, présentera une émission spéciale sur "le pouvoir local et régional".

On se souviendra que les 26, 27, 28 et 29 octobre dernier se réunissait au Centre culturel de Trois-Rivières, à l'invitation de la revue "Critère", un nombre important de citoyens intéressés par les problèmes concrets du pouvoir local et régional.

La télévision de Radio-Québec s'est rendue sur les lieux pour saisir les témoignages de quelques-uns de ces participants à ce colloque. L'émission, animée par Francine Dufresne et Jacques Larue-Langlois et réalisée par Louis Charest et Marcel Parent, se veut un

portrait assez fidèle des exemples apportés tant par des individus que par des spécialistes quant à la difficulté de s'emparer du pouvoir régional.

Parmi les participants nous remarquerons, entre autres, Jacques Dufresne, directeur de la revue "Critère", Jean Proulx, directeur adjoint, Philippe Anez, historien des mentalités, Denise Plamondon, directrice générale du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, Benoît Lemer, professeur de philosophie au Cégep de Drummondville, André Delisle, ingénieur et journaliste, Claude Gagnon, professeur de philosophie au Cégep Edouard-Montpetit et Pierre Carrier, agriculteur à St-Jude.

Maire de Shawinigan

Monsieur Dominique Grenier a été déclaré élu hier à titre de maire de la municipalité de Shawinigan, située sur les bords de la rivière Saint-Maurice. La participation des électeurs à ce scrutin municipal est inférieure à 40 pour cent.

Déclaration de Joyal

MONTREAL — Le candidat à la mairie pour le groupe d'action municipale, Serge Joyal, a demandé hier aux Montréalais de réfléchir avant d'aller voter le douze novembre prochain.

Prenant la parole devant plus de 300 personnes, monsieur Joyal a déclaré que les Montréalais étaient insatisfaits de l'administration Drapeau-Niding et des conditions de vie à Montréal.

Maire de Beauharnois

MONTREAL — Les résultats partiels parvenus hier indiquent que monsieur Paul-Emile Francoeur était réélu maire de la municipalité de Beauharnois.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Un film de William FREIDKIN En vedette 14 ANS
LE CONVOI DE LA PEUR ROY SCHEIDER
Version française de **moi, fleur**
place du **royaume 1** bleue
centre

WALT DISNEY Les aventures de **BERNARD et BIANCA**
ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.25 Vous serez heureux de faire leurs connaissances.
WALT DISNEY **LES ROBINSONS DES ÎLES DU SUD**
capitol bellevue 24 FILM

"LE RECIDIVISTE" 14 ANS
EN LIBERATION CONDITIONNELLE... PERSONNE NE LUI DONNA SA CHANCE!
DUSTIN HOFFMAN
Chewing Gum Rallye
place du **royaume 2**

John Travolta Olivia Newton-John
L'HOMME PRESSE
version originale anglaise
place du **royaume 3**

le Sexe à la barre 18 ANS
cartier

PROGRAMME DE LUN. MAR. MER. JEU. 18 ANS
Filles en CAGE **PERVERSIONS AVEC BECCARIE**
saguenay

"UN FILM CHOC!... INOUBLIABLE!" POUR TOUS
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR
TENDRE POULET élysée

canada en bref



SOLIDARITE — Un souper de solidarité a été organisé hier pour venir en aide aux grévistes d'une aciérie du Sudbury, Ontario. Les organisateurs avaient préparé plus de 300 livres de "beans" pour la circonstance. Un franc succès. (Téléphoto PC)

Prix non réclamés

OTTAWA — Chaque année, des centaines de Canadiens négligent de réclamer leur lot gagnant. C'est ce que révèle Loto-Canada qui rapporte que cinq gagnants de un million de dollars, de même que six gagnants de prix de 100 mille dollars n'ont pas réclamé leur dû l'an dernier.

La loterie provinciale de l'Ontario est aux prises avec le même problème.

Environ six millions de billets sont vendus à chaque tirage de Loto-Canada. Dans l'ensemble, a précisé le porte-parole, le taux de réclamation des prix reste élevé. Les prix non réclamés après un an retournent dans la cagnotte.

Conférence fédérale-provinciale

OTTAWA — Une autre conférence fédérale-provinciale se déroulera cette semaine à Ottawa.

Le ministre d'Etat fédéral aux Sciences et à la Technologie, Judd Buchanan rencontrera les ministres provinciaux responsables de la Recherche et du Développement.

La possibilité de moyens d'action concertés entre le fédéral et les provinces, dans différents secteurs de l'industrie, sera le principal sujet abordé au cours de cette rencontre.

Invasion ougandaise

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a dénoncé dimanche l'invasion ougandaise d'une partie du territoire de la Tanzanie. Il a demandé le retrait immédiat des troupes du général Idi Amin Dada.

Dans un message qu'il a fait parvenir au président tanzanien Julius Nyerere, monsieur Trudeau a exprimé son désaccord face à cet antagonisme entre deux pays du Commonwealth.

Le premier ministre dit aussi que le gouvernement canadien condamne l'intention de l'Ouganda d'annexer la partie du territoire tanzanien occupée.

Motion de non-confiance

GANDER — Le premier ministre Frank Moores de Terre-Neuve a survécu sans mal samedi à une motion de non-confiance présentée par des membres de son parti.

Monsieur Moores participait alors au congrès annuel de son parti à Gander. Le congrès a rassemblé 484 délégués depuis son ouverture vendredi, et le chef national du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, y a prononcé un discours hier. Le congrès s'est terminé aujourd'hui par l'élection d'un nouvel exécutif provincial.

La motion, présentée sous forme de résolution, demandait la tenue d'un congrès au leadership. Elle a été démise lors du vote secret, par 342 voix à huit.

Le premier ministre a alors indiqué qu'il conduirait le parti dans une élection, prévue pour la fin de 1979 ou le début de 1980. Mais il a ajouté que pendant son prochain mandat, il faudra commencer à lui chercher un successeur.

Begin à Los Angeles et au Canada

NEW YORK (AFP) — M. Menahem Begin, premier ministre israélien, a quitté New York samedi soir pour Los Angeles, d'où il repartira aujourd'hui pour une visite officielle au Canada.

M. Begin, qui avait reçu le prix humanitaire du Conseil américain des Eglises jeudi soir à Manhattan, après s'être entretenu avec le président Carter et le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, n'a pas eu d'autre rencontre officielle à New York avant le début du sabbat.

Dans la matinée de vendredi, il avait cependant appelé M. Moshe Dayan à Washington puis conféré avec le président de la Conférence des organisations juives-américaines.

Le premier ministre israélien, qui ne restera qu'une journée en Californie, doit présider dimanche soir à Los Angeles un dîner de collecte de fonds en faveur d'Israël.

Produit cancérigène

PARIS (AFP) — Les services de contrôle canadiens ont découvert dans la poudre à éternuer française un produit cancérigène.

A la suite de cette découverte, la vente et l'importation de la poudre à éternuer française, et également allemande, ont été interdites au Canada.

La substance incriminée est la dianisidine, amine aromatique utilisée comme colorant industriel. Les amines aromatiques, bien connues pour leur caractère toxique, font partie d'une liste de produits dangereux, publiée à Genève, par le Bureau international du travail, comprenant entre autres l'amiante et le benzène.

La dianisidine, comme la benzidine, autre colorant de même type, provoque à long terme, jusqu'à 30 ans après, des cancers de la vessie.

Si elle est absorbée par accident, elle peut entraîner des troubles aigus du transport de l'oxygène dans le sang, une hémolyse — destruction des globules rouges — voire une insuffisance rénale.

Internationale socialiste

Des délégués demandent un appui moral et financier

VANCOUVER (PC) — Un représentant du Front commun sandiniste du Nicaragua et le président du Parti de l'indépendance de Porto Rico ont tous deux plaidé leur cause, hier, au cours de la dernière journée du congrès de l'Internationale socialiste.

M. Ernesto Cardenal, qui combat le régime du président Anastasio Somoza, a reçu une ovation des délégués à la fin de son discours.

M. Cardenal a dit que la guerre civile se poursuivait au Nicaragua et que les troupes du président tuaient systématiquement tous les jeunes soupçon-

nés d'appuyer le Front sandiniste.

Avec le résultat, a-t-il précisé, "qu'il n'y aura plus de jeunes au Nicaragua, car on en tue tous les jours dans toutes les régions du pays".

Mais, a souligné M. Cardenal, "Somoza a détruit les villes, mais il n'a pas réussi à détruire l'opposition".

Le représentant du Front sandiniste a demandé l'appui moral et financier des délégués.

M. Berrios

M. Ruben Berrios, président du Parti de l'indépen-

dance de Porto Rico, a annoncé que 20 partis de l'Amérique latine l'appuyaient dans sa lutte pour obtenir l'indépendance de Porto Rico, qui appartient actuellement aux Etats-Unis.

Porto Rico, a-t-il affirmé, "est le dernier exemple classique d'une colonie dans les Amériques".

M. Berrios a signalé que l'appui de l'Amérique latine allait faire augmenter la pression sur les Etats-Unis pour trouver une solution au problème de Porto Rico.

Il a dit espérer qu'une telle solution soit trouvée par la voie des négociations.

Ottawa

Invitation aux provinces à mettre cartes sur table

EDMONTON — Commentant les propositions du premier ministre Trudeau à ses homologues provinciaux dans le cadre de la dernière conférence sur la constitution qui a eu lieu en début de semaine à Ottawa, le ministre fédéral des Communications, madame Jeanne Sauvé, a déclaré que le pays s'était engagé dans la voie des changements mais que l'incertitude des provinces peut-être responsable de la prolongation du statu quo.

S'adressant à un groupe de 350 partisans lors du dîner bénéfice de monsieur Jack Horner, madame Sauvé a incité les provinces à prendre leurs responsabilités, à mettre cartes sur table et à formuler leurs exi-

gences. Si les premiers ministres provinciaux continuent de se servir du gouvernement fédéral comme bouc émissaire de leurs divergences, le Parti québécois de René Lévesque continuera aussi à exploiter les lenteurs inhérentes au processus de refonte constitutionnelle dans le but de justifier son intention d'affranchir le Québec du lieu fédéral a déclaré le ministre.

Madame Sauvé a, en outre, affirmé qu'il y avait malentendu lorsque le premier ministre Lévesque a prétendu se situer dans la continuité des revendications de ses prédécesseurs.

Ce que ses devanciers ont réclamé, a-t-elle dit, c'est une plus large part d'auto-

nomie et non la sécession enrobée d'une hypothétique association comme le propose M. Lévesque. Ils ont exigé un assouplissement des règles de fonctionnement du fédéralisme et les moyens politiques et financiers de promouvoir les intérêts d'une communauté culturelle dont personne ne nie, moi la première, les caractères originaux.

La conférence sur la constitution a fait la preuve que les hommes politiques du Canada tout entier possèdent maintenant les instruments pour bâtir un Canada nouveau. Il est de leur devoir d'agir résolument sur la voie de changement envisagée et souhaitée depuis plus de 10 ans a conclu madame Sauvé.

Communications

Les aléas de la diffusion

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Communications a expliqué dans une interview qu'Ottawa n'avait jamais réclamé la juridiction sur ce qui était transporté par câble, mais non diffusé.

C'est pourquoi, a ajouté Mme Jeanne Sauvé, elle a signé une entente avec le Manitoba qui permet à cette province de posséder les lignes de transmission transportant de la matière de câble.

"Peu importe qui est propriétaire, a noté le ministre. Mais dès qu'il y a diffusion, c'est à moi."

Maintenant dans sa troisième année comme ministre des Communications, Mme Sauvé peut dire aujourd'hui qu'elle a maîtrisé "un ministère terriblement compliqué".

Elle a signalé qu'un projet de loi allait être déposé aux Communes, bientôt, pour définir son rôle politique sur la diffusion, son autorité.

Télé payante

Il y a plusieurs mois, à Charlottetown,

Mme Sauvé a pu se rendre compte que plusieurs ministres provinciaux ne partageaient pas toutes ses idées.

Ces ministres soutenaient que le gouvernement fédéral n'avait pas juridiction sur la télévision payante.

Mme Sauvé a expliqué aux provinces qu'Ottawa devait avoir juridiction, car la télévision payante allait encore fragmenter l'auditoire canadien.

A la suite de la conférence de Charlottetown, le ministre a préparé un Livre blanc sur la télévision payante.

Mme Sauvé a abordé finalement la question du programme spatial du Canada, "une merveilleuse histoire à succès".

Un programme de \$20.4 millions annoncé il y a quelques semaines et destiné à rendre autonomes les compagnies canadiennes dans la construction de satellites, qui va épargner 800 emplois existants et en créer 2,000 nouveaux au cours des trois ou quatre prochaines années.



RAVAGES — Un incendie poussé par un vent de 60 milles/heure a brûlé hier tout végétal sur une distance de vingt milles et occasionné des brûlures mineures à cinq travailleurs agricoles qui se trouvaient dans le secteur. Plusieurs fermiers de Mankota près de Regina, Alberta, ont craint pour leurs instruments et machines agricoles mais l'incendie a heureusement épargné ces derniers. (Téléphoto PC)



REELU — Le congrès a reconduit à l'unanimité, pour deux années, à la présidence de l'Internationale, Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne. (Téléphoto PC)

Internationale socialiste

De vives discussions

VANCOUVER (AFP) — Les sociétés multinationales, la situation dans le Sud-Africain et les problèmes du désarmement ont fait l'objet des débats de la seconde journée du congrès de l'Internationale socialiste réunie à Vancouver.

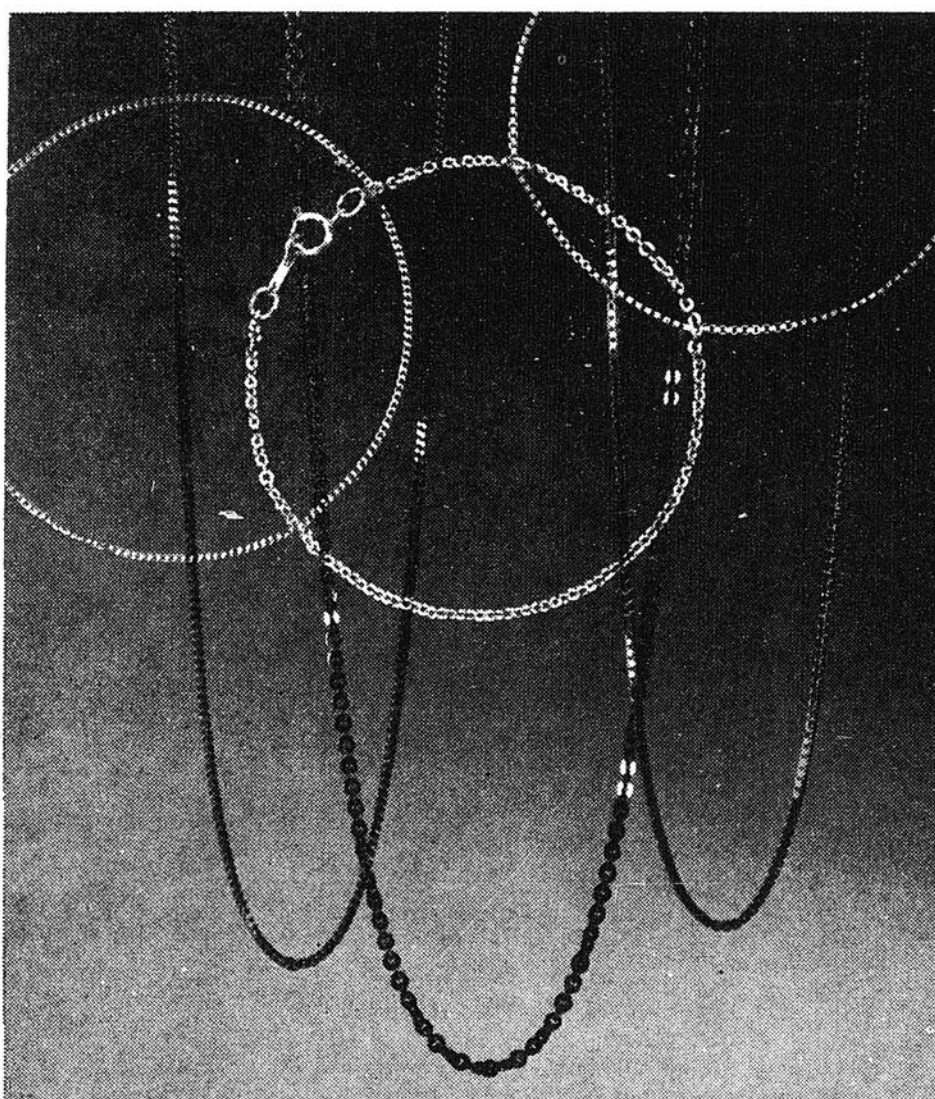
Le rôle des multinationales dans l'économie mondiale a été notamment évoqué par M. Joop Den Uyl, ancien premier ministre des Pays-Bas, tandis que son homologue suédois, M. Olof Palme, a traité des questions touchant le Sud-Africain.

Des projets de résolutions ont été complètement rédigés sur tous ces sujets, y compris sur la situation intérieure tunisienne. L'Internationale so-

cialiste voudrait témoigner ainsi sa solidarité aux syndicalistes tunisiens récemment traduits en justice.

De tous les discours entendus le plus marquant, selon les observateurs, semble avoir été celui prononcé vendredi par M. Jose Francisco Pena-Gomez, chef du Parti révolutionnaire dominicain-gouvernemental. En renvoyant Etats-Unis et URSS dos à dos, M. Pena-Gomez a fait valoir que le socialisme démocratique était le seul mouvement susceptible d'apporter une solution politique et économique aux pays latino-américains.

Il a souligné la nécessité de créer une troisième voie en Amérique latine pour dépasser les échecs de la gauche révolutionnaire influencée par le modèle cubain.



JOLIES CHAINES EN OR ET BRACELETS POUR ASSORTIR

La chaîne en or accompagnée du bracelet du même dessin délicat connaissent aujourd'hui une haute cote de popularité.

Les 3 chaînes montrées plus haut sont de 18" de longueur, elles sont préférées le plus souvent par les femmes soucieuses de la mode. Nous avons aussi d'autres chaînes de différentes longueurs.

		REG.:	SPEC.:
A gauche, en or jaune 10kt	Chaîne	\$38.00	\$26 ⁶⁰
	Bracelet	\$20.00	\$14 ⁰⁰
Au centre, en or jaune 10kt	Chaîne	\$52.00	\$36 ⁴⁰
	Bracelet	\$28.00	\$19 ⁶⁰
A droite, en or jaune 14kt	Chaîne	\$78.00	\$54 ⁶⁰
	Bracelet	\$35.00	\$24 ⁵⁰

Nous acceptons vos mises de côté pour Noël sur tous les articles réguliers en magasin.

-BIRKS-
JOAILLIERS

Place du Royaume CHICOUTIMI Tél.: 549-5595